le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 44 — Mercredi le 24 septembre 1969

Le Dr Pierre Grondin sera "conférencier Mousseau"

Le premier médecin canadien à pratiquer une greffe du coeur sera conférencier à l'Université de l'Alberta le vendredi 3 octobre prochain.

En effet, le Dr Pierre Grondin, chef du Département de Chirurgie cardio-vasculaire et du Département de Chirurgie expérimentale de l'Institut de Cardiologie de Montréal sera le conférencier invité de la "Conférence annuelle Mousseau" cette année, à la Salle des conférences de l'Université (salle 2-117) Edifice des Sciences cliniques, à 8h. 30 p.m.

La "Conférence Mousseau" annuelle est commanditée par le personnel médical de l'Hôpital Général d'Edmonton et l'Université de l'Alberta en mémoire du Dr Louis-Philippe Mousseau qui fut, pendant plusieurs années, Chef de chirurgie et Chef du personnel médical de cette institution. Le Dr Mousseau fut aussi membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université et souvent invité à y prononcer des conférences.

La prochaine conférence du Dr Grondin est entièrement ouverte au public intéressé.

L'on se souviendra que l'éminent chirurgien de Montréal avait pratiqué la première greffe du coeur le 31 mai 1968 sur Albert Murphy, un cardiaque de 59 ans. Son deuxième patient fut Gaétan Paris, un dessinateur en électricité de 49 ans, qui reçut un nouveau coeur le 28 juin 1968. Ces greffes de coeur ne constituent cependant pas l'unique travail du Dr Grondin.

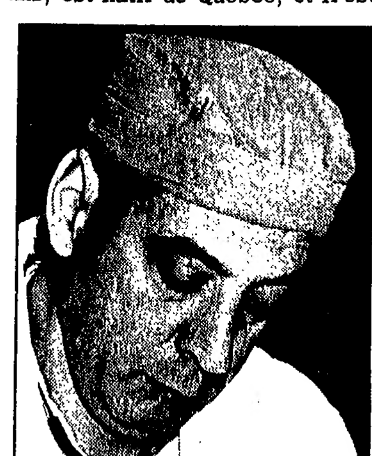
"Chaque jour, dit-il, il y a environ quatre opérations cardiaques pratiquées par des équipes de chirurgiens et j'assiste et supervise chacune d'elles pour au moins 20 minutes". De plus, le Dr Grondin possède encore sa pratique privée et il a déjà donné un grand nombre de conférences sur la chirurgie cardiaque.

Le Dr Grondin est âgé de 44 ans, est natif de Québec, et il est le premier d'une famille de six enfants. Son père était également médecin. Le Dr Grondin est un gradué de l'Université Laval de la Vieille Capitale, y ayant obtenu son Baccalauréat ès-arts en 1945 et son Doctorat en Médecine en 1951. Il a fait de la pratique générale à Trois-Rivières durant quelques années puis quitta le pays pour aller se spécialiser en chirurgie à l'Université de Pennsylvanie. Il devint plus tard Résident en chef pour la chirurgie générale à un hôpital affilié à l'Université de la Californie de Los Angeles. Il revint ensuite à Trois-Rivières en 1959.

En 1961, le Dr Grondin retourna aux Etats-Unis, cette fois à Houston, où il travailla sous la conduite du Dr Michael DeBakey, à l'hôpital Méthodiste de cette ville. Comme l'on sait, le Dr DeBakey est un éminent cardiologue et il fut lui-même invité comme conférencier Mousseau en 1968. Le Dr Grondin a également travaillé en compagnie d'un autre éminent spécialiste de Houston, le Dr Denton A. Cooley. Il revint au Canada en 1963, cette fois comme membre de l'équipe de chirurgie de l'Institut de Cardiologie.

Le Dr Grondin est Fellow du Collège Royal de Chirurgie (Canada) et de l'American College of Surgeons. Il fut l'un des membres-fondateurs de la Société des "Thoracic Surgeons" en 1964 et est membre associé d'une société semblable aux Etats-Unis. Le Dr Grondin est aussi consultant de plusieurs hôpitaux de la Métropole canadienne.

Le Dr Grondin doit arriver à Edmonton au cours de l'après-midi du 3 octobre. Après sa conférence, il doit se rendre au congrès annuel de l' "American College of Surgeons" à San Francisco. Au nombre des milliers d'autres participants à ce congrès se trouveront les Drs Christian Barnard, DeBakey et Cooley.



Le Dr PIERRE GRONDIN

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Discrimination en Saskatchewan

WILLOW BUNCH, Sask. - L'unique école de Willow Bunch, en Saskatchewan, restera une école unilingue anglaise et ne dispensera donc pas un enseignement en langue française à ses élèves.

Ainsi en a décidé le Borderland School Unit qui fait valoir, à l'appui de sa décision, les divergences de vues apparues au cours de l'audition des tenants de chacune des deux thèses en présence.

M. Tom Edwards, secrétaire-trésorier du Borderland School Unit a déclaré que le conseil estime qu'il serait trop coûteux de dispenser un enseignement bilingue.

"Cela diviserait la communauté, dit-il, car de nombreux parents ont fait savoir qu'ils exigeraient la scolarisation de leurs enfants dans une autre ville."

L'école de Willow Bunch compte actuellement des classes en langue anglaise pour les 12 années. Le comité de Willow Bunch qui ne peut que faire des recommandations au Borderland Shcool Unit, avait demandé, en mai, l'introduction de l'enseignement en français en première année, en vertu de la législation votée par la législature de la province, il y a deux ans.

A la rentrée scolaire, cette année, 22 des 28 élèves inscrits en première année, ont demandé l'enseignement en langue française.

Répondant aux accusations formulées par M. Roger Lalonde, président de l'Association des Canadiens français de la Saskatchewan, M. Edwards a nié que l'on soit en présence de discrimination.

M. Lalonde, pour sa part, affirme que 75 p.c. de la population de Willow Bunch, localité agricole située à 80 milles à sud de Moose Jaw, est d'ascendance française.

"C'est une dénégation des droits démocratiques bien plus grave que celle qui a été commise à St-Léonard, en banlieue

(suite à la page 16)



La théorie selon laquelle la lune serait un corps qui se soit détaché de la terre est désormais scientifiquement rejetée, à la suite des études faites sur les roches lunaires rapportées par l'expédition Apollo-11. Plusieurs composantes des cailloux lunaires ressembleraient étrangement à celles que l'on a pu trouver dans des météorites. De plus, les scientifiques ont trouvé plusieurs éléments qui ne peuvent venir que d'une fusion à des températures extrêmement élevées.

Quel ministère dirigera "Information Canada" ?

OTTAWA - Le gouvernement fédéral cherche un ministère qui pourrait assumer une tâche très délicate: la direction de la nouvelle agence centrale d'information, qui sera probablement appelée "Information Canada", affirme-t-on dans les milieux bien informés.

Cet organisme, qu'on prépare depuis longtemps et qui a finalement été accepté par le cabinet pourrait bien commencer son activité avant la fin de l'année, à condition qu'on résoude l'épineux problème de responsabilité ministérielle.

Evidemment, on s'imagine facilement qu'aucun ministère n'envisage avec joie la possibilité de se voir étiqueter ministre de la Propagande, tsar de l'information ou même tout simplement ministre de l'Information, titre qui garde une connotation sinistre.

Comme le travail de cette agence centrale, qui consiste à faire la publicité du Canada et du gouvernement fédéral, sera constamment à la vue du public, la moindre erreur sera vue de tous et tout ministre responsable peut s'attendre à voir les critiques s'entasser sur son pupitre comme neige en janvier.

Chose certaine, ou presque, ce n'est pas le bureau du premier ministre qui héritera de l'organisme, les risques politiques d'une telle responsabilité sont trop grands.

Ottawa espère que la Russie complétera ses achats de blé

OTTAWA - Dans les milieux officiels de la capitale fédérale, on ne perd pas encore l'espoir de voir la Russie poursuivre ses achats de blé canadien en vertu de l'accord conclu en 1966. Ces achats auraient un effet revigorant sur l'économie agricole de l'ouest canadien, durement touchée par la crise actuelle du blé qui sévit dans le monde.

Quoiqu'il en soit, la Russie se trouve maintenant en meilleure position de marchandage qu'il y a trois ans. L'accord conclu en 1966 a un caractère très général. Il sert de cadre et ne préjuge pas des prix, qui sont fixés séparément pour chaque transaction.

Trudeau nommé "CR"

QUEBEC - Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a été nommé, conseiller de la reine en vertu d'un arrêté ministériel adopté par le conseil des ministres du Québec.

En annonçant la nouvelle aux journalistes, le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, a déclaré qu'il s'agissait d'un précédent qu'un premier ministre en fonction soit nommé "CR".

M. Paul a ajouté que le gouvernement québécois, sur recommandation du barreau du Québec, a posé ce geste "afin de reconnaître la personnalité juridique de M. Trudeau et de rendre hommage à ce dernier".

Il y a 26 ans que le premier ministre canadien a accédé au barreau du Québec.

M. Paul a refusé de relier cette décision du Cabinet à la politique.

"M. Trudeau fait honneur à la profession d'avocat, a-t-il dit, et il est normal que le Barreau rende hommage à l'un de ses membres qui s'illustre".

M. Paul répondait ainsi à un journaliste qui lui demandait si le gouvernement du Québec avait attribué cet honneur à M. Trudeau dans le but de rendre plus cordiales encore les relations entre Québec et Ottawa.

"Je ne sache pas que les relations entre le Québec et le gouvernement central ait déjà été tendues", a dit encore le ministre de la Justice.

La nomination de M. Trudeau comme conseiller de la reine est survenue en même temps que 30 autres membres du barreau du Québec.



Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Canada, M. Adolph W. Schmidt, discute quelques instants avec le Gouverneur général Roland Michener après lui avoir présenté ses lettres de créance. Le nouveau venu succède à M. Harold F. Linder qui avait démissionné quelque temps auparavant.

Relations accélérées, mais plus discrètes

Les relations du Québec avec le reste du monde francophone vont s'intensifier à un rythme encore plus accéléré que par le passé, toutefois elles se feront, selon un proche collaborateur du premier ministre Bertrand avec beaucoup plus de discrétion

L'une des indications les plus sûres de la volonté du gouvernement québécois de promouvoir sa vocation internationale, c'est, semble-t-il, la récente nomination de M. Marcel Masse au poste de ministre des Affaires intergouvernementales.

"Nos positions n'ont pas changé, c'est le style qui l'a été, a dit hier cet informateur dans une conversation téléphonique depuis Québec. La francophonie, ce n'est plus nouveau pour nous. Ca fait partie de notre réalité. On ne sent plus autant le besoin de parler de ce que l'on fait dans ce domaine. Ca ne sert à rien de mécontenter Ottawa.

"Ottawa fait de la francophonie depuis quelques années une grande offensive... Nous à Québec, ça nous amuse. Le président Diori du Niger, a dit cet informateur, va s'apercevoir où est réellement la francophonie au Canada."

Le président, M. Diori, sera à Ottawa bientôt où il répond à une invitation du gouvernement canadien.

C'est dans son pays qu'eut lieu, l'hiver dernier, la première conférence des pays partiellement ou entièrement de langue française, conférence à laquelle le Canada participait; sa délégation étant toutefois formée de représentations distinctes du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Cette position est la même depuis des années et elle est contenue dans le livre blanc sur les relations extérieures que le Québec a déposé à la conférence constitutionnelle l'hiver dernier, a-t-il rappelé.

M. Morin soulignait également la nomination de M. Masse au poste de ministre des Affaires intergouvernementales comme une indication que Québec n'entend pas faire volte-face dans le domaine de ses relations avec la francophonie.

M. Masse qui est également ministre délégué à la Fonction publique dans le cabinet Bertrand a été l'un des plus fervents promoteurs de la vocation internationale du Québec depuis l'avènement du gouvernement de l'Union nationale à la direction de cette province en 1966.

En juin 1967, M. Masse résumait ainsi sa position:

"Tout en respectant les droits du gouvernement fédéral, en ce qui concerne la politique étrangère, le Québec veut négocier et conclure lui-même des ententes avec des gouvernements étrangers dans les domaines de sa compétence. De plus, il demande à participer régulièrement aux conférences régionales ou aux conférences techniques de certains organismes spécialisés et internationaux qui, tels l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du Travail, et dans une certaine mesure, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, oeuvrent dans des secteurs de compétence québécoise."

Agence de coopération

C'est lors de cette rencontre que fut projeté la création d'une Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Cet informateur a soutenu qu'Ottawa a commencé à s'intéresser à l'Afrique francophone comme à la francophonie en général une fois que le Québec fut entré dans le mouvement.

Toutefois, ajoutait-il, l'aide qu'il apporte aux pays francophones d'Afrique n'est rien comparativement à celle qu'il accorde à ceux d'expression anglaise.

De la francophonie en général, de nos relations avec la France en particulier, a-t-il dit, on en a parlé "un peu trop" du temps de feu le premier ministre Johnson. Aujourd'hui, avec le départ de de Gaulle et l'arrivée de MM. Pompidou à la présidence de la République française et de Jean-Jacques Bertrand, à la direction du gouvernement québécois, on avait convenu de "changer de style".

Cela ne veut pas dire, selon lui, qu'il y a ralentissement, car le personnel qui travaille aux affaires extérieures du Québec augmente sans cesse et on peut prévoir qu'il en sera ainsi des sommes destinées au ministère des Affaires intergouvernementales.

Affaires industrielles

"Aujourd'hui, avec M. Bertrand, on met davantage l'accent sur l'industrie alors que par le passé, nos relations avec la France portaient plutôt sur la culture et l'éducation."

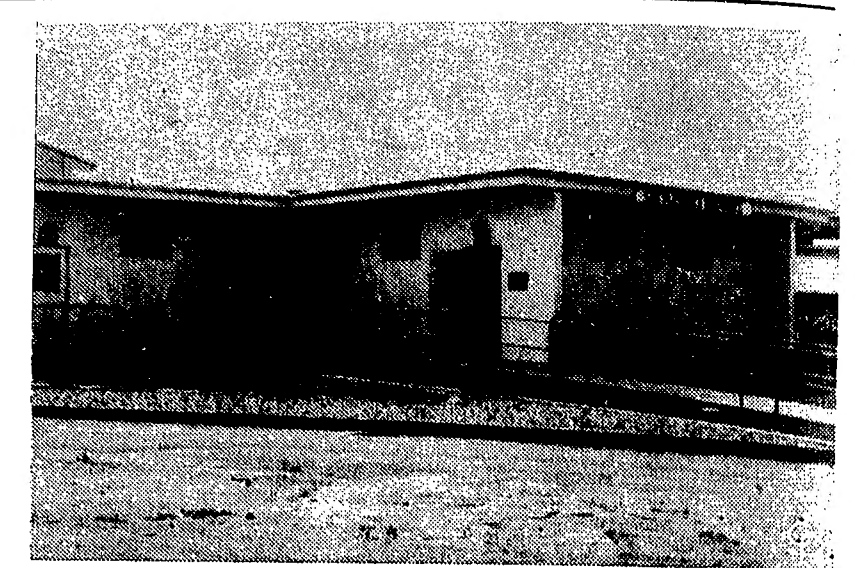
Pour sa part, rejoint à son bureau de Québec, le sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a révélé qu'il s'était rendu à Paris, il y a quelques mois, peu après la formation du nouveau cabinet français.

"Je n'étais porteur d'aucun message écrit ou oral du premier ministre Bertrand à l'intention du président Pompidou et des membres du cabinet", a-t-il répondu alors qu'on lui demandait s'il était vrai, comme on l'a prétendu dans ses rapports de presse, qu'il avait demandé aux autorités françaises de ne faire rien dans leurs relations avec le Québec et le Canada, qui puisse indisposer ce dernier.

"Nous avons la certitude qu'il n'y a rien de changé dans nos relations avec la France", a-t-il dit.

Domaines provinciaux

M. Morin a ajouté que la position du Québec vis-à-vis la signature d'ententes entre le Québec et des puissances étrangères dans des domaines de compétence exclusivement provinciale, n'était nullement modifiée.



Situé sur les terrains de l'Exposition de la ville de Springfield, dans l'Illinois, cet édifice d'allure pourtant assez modeste aurait coûté $65,839. Et puis après... direz-vous? En connaissant le prix et sachant que c'est une toilette publique, peut-être serez-vous du même avis qu'un groupe de citoyens de la ville qui disent qu'à $38.00 le pied carré, c'est sans doute la toilette la plus dispendieuse au monde!

Caricatures politiques à la TV

TORONTO - Le caricaturiste Ben Wicks, du quotidien Telegram de Toronto, a trouvé le moyen de transposer la caricature politique du journal à la télévision au moyen de dessins animés.

Le dessinateur d'origine britannique y travaille depuis deux ans et révèle que la BBC s'est assuré les droits de cette technique pour la Grande-Bretagne et le réseau privé canadien CTV pour le Canada. Les réseaux américains seraient également intéressés au procédé.

Don MacPherson, directeur des nouvelles à CTV, croit que la technique de la caricature télévisée apportera "quelque chose de très nouveau."

CTV entend présenter les caricatures en dessins animés une fois la semaine dès l'automne, probablement à l'émission de réseau W-5.

Les caricatures politiques de Ben Wicks sont vendues à 52 journaux au Canada et 96 aux Etats-Unis. L'artiste, attaché au Telegram depuis quatre ans, fut auparavant commis à l'expédition dans une manufacture de chaussures pour dames, et clarinettiste. Il immigra au Canada avec sa femme Doreen, en 1957, et entreprit sa carrière de caricaturiste avec l'Albertan de Calgary.

Ville de $800,000,000 à climat contrôlé, construite en Alaska

ANCHORAGE, Alaska - La compagnie Tandy Industries, de Tulsa, Okla., a déclaré qu'elle a l'intention de construire la première ville au monde à climat contrôlé, où la température serait pendant toute l'année de 68 degrés. Cette ville serait construite près d'Anchorage.

Selon les porte-parole de la compagnie Tandy, cette aventure coûterait environ $800,000,000, et il faudrait une dizaine d'années pour la mener à bonne fin. La ville contiendrait des habitations pouvant abriter 20,000 personnes.

Ils ont dit que la construction de la première partie de cette ville, avec des logements pouvant abriter 5,000 personnes, commencera en juin prochain et coûtera $170,000,000. Cette section initiale incluera un immeuble central de 20 étages qui portera le nom de Alaskan Petroleum Centre.

Les représentants officiels de la compagnie n'ont pas voulu révéler, au cours de la conférence de presse, si Tandy a des engagements partiels de la part des compagnies de pétrole installées en Alaska ou projetant de s'y installer, mais l'annonce de la construction du nouveau centre a été faite le jour précédant la vente de 450,858 acres de terrain à North Slope, l'une des plus actives exploitations pétrolières au monde.

La ville toute entière sera recouverte d'un toit, à des hauteurs diverses, si bien qu'elle aura l'air d'un édifice unique.



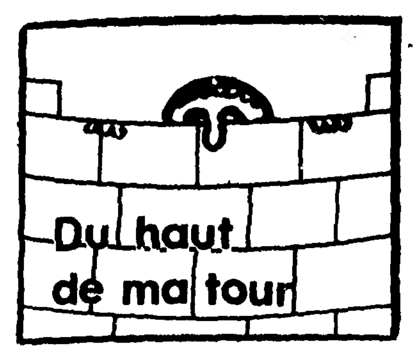
Il semble qu'il y ait de plus en plus de dissension entre le chef Robert Smallboy (ci-dessus) et les autres Indiens qui, avec lui, s'étaient réfugiés près de Nordegg l'an dernier pour fuir "les ravages dévastateurs de la civilisation". Le désaccord proviendrait de ce qu'il y a littéralement trop de chefs et pas suffisamment d'Indiens.

ENQUETE AU SUJET DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Le Comité spécial formé par la Législature de l'Alberta pour enquêter sur tous les aspects de l'Assurance Automobile a prévu recevoir les commentaires et mémoires des personnes ou groupes intéressés dans cette industrie selon la cédule suivante. Toutes les rencontres qui auront lieu dans l'édifice de la Législature, à Edmonton, seront ouvertes au public et commenceront à 9h. le matin à moins d'avis contraire. Cette cédule est sujette à changements sans préavis et en raison de circonstances imprévisibles.

DATE -	GROUPE -	LIEU -
29 sept. 30 sept.	Bureau des Assurances du Gouvernement de la Saskatchewan	Regina
1er oct.	(à 1h. 30 p.m.) Surintendant de l'Assurance de l'Alberta	Edifice de la Législature
2 oct. 3 oct.	Représentant de l'Assurance du Gouvernement de la Colombie-Britannique	"
6 oct.	9h. a.m. Farmers Union of Alberta	"
6 oct.	2h. p.m. Association du Barreau Canadien	"
7 oct.	Alberta Motor Association	Bureaux AMA
8 oct.	Ajusteurs Canadiens Indépendants	Edifice de la Législature
9/10 oct.	Association des Agents d'assurance	"
20 oct.	Audiences publiques, Auditorium du Jubilé	Calgary
21 oct.	Audiences publiques, Auditorium du Jubilé	Edmonton
22-24 oct.	Bureau de l'Assurance du Canada	Edifice de la Législature

ROY ELLS, M.L.A.,
Président.



Certains animaux transmettent des messages dont le sens varie selon les saisons. Ainsi, joué au printemps, l'enregistrement du chant par lequel le rouge-gorge proclame son droit de propriété sur un territoire fera foncer un autre rouge-gorde sur l' "envahisseur" pour le repousser. Le même enregistrement, joué en automne, ne produit aucun effet. Il faut alors un tout autre chant pour déclencher une réaction agressive.

*****

Le coût de la santé, c.-à-d. des soins médicaux et des dépenses qui leur sont inhérentes, a grimpé de 6.5 pour cent pour le premier semestre de 1967, aux Etats-Unis.



Sitôt son travail de chef des Forces armées canadiennes terminé, le général Jean-Victor Allard en a entrepris un autre... cette fois comme délégué du Québec aux Etats-Unis. Depuis le 17 septembre en effet, il est responsable de cinq bureaux québecois dans autant de villes américaines; le but principal de ces bureaux est d'attirer le plus possible de capital américain dans la Belle province.

Un grand nombre de réponses au concours lancé par le ministère des Communications

A une semaine de la clôture du concours Satellite-Canada parrainé par le ministre des Communications, l'hon. Eric Kierans, les inscriptions continuent d'affluer vers Ottawa, soit sous forme de lettres personnelles, soit sous forme de bulletins bleus de participation - formules officielles, déjà adressées et port payé - qu'on peut obtenir dans tous les bureaux de poste.

Jusqu'à maintenant c'est le Québec qui compte le plus grand nombre d'inscriptions à ce concours national destiné à donner un nom au satellite canadien de télécommunications prévu pour la fin de 1971. Il est suivi de près par l'Ontario. Les deux provinces ensemble ont déjà rempli plusieurs étagères de bulletins de participation. D'autre part, des lettres sont parvenues à Ottawa d'endroits aussi éloignés que Whitehorse jusqu'à Harbour Main, à Terre-Neuve. En tout, quelque 20,000 inscriptions ont été reçues. Parmi les suggestions, on trouve des noms tels: "Rendez-vous", "Voyageur", "Canuk" (ou "Kanuk"), "Adanac", "Aquarius". Ces suggestions et des douzaines d'autres remplissent les conditions du concours, à savoir que le nom proposé soit caractéristique du Canada, qu'il soit à peu près le même en anglais et en français ou soit un mot d'origine indienne ou eskimau.

Le gagnant recevra le privilège d'assister, en compagnie d'une autre personne, toutes dépenses de voyage payées, au lancement du satellite qui se fera du Cap Kennedy, en Floride. Un jury composé du professeur Marshall McLuhan, directeur du Centre de Culture et de Technologie de l'Université de Toronto, de Leonard Cohen, poète, romancier et chansonnier, et de Gratien Gélinas, dramaturge, producteur et comédien, également fondateur de la Comédie-canadienne de Montréal, choisira l'inscription gagnante.

Au moment où il a annoncé le concours, le premier du genre jamais organisé par un ministère du gouvernement fédéral, M. Kierans l'a expliqué en ces termes: "Je veux donner au public l'occasion de participer à ce projet, même si je dois admettre que c'est une contribution mineure. Je préfère qu'il choisisse lui-même le nom plutôt que d'en laisser la responsabilité aux fonctionnaires et politiciens d'Ottawa." Comme nous sommes à l'époque de la rentrée scolaire et universitaire, M. Kierans a exprimé l'espoir que plusieurs jeunes Canadiens profiteraient des dernières semaines du concours pour présenter leurs suggestions.

Le satellite, conçu et construit au Canada, couvrira tout le Canada, du nord au sud et de l'est à l'ouest, tant en langue française qu'en langue anglaise. Il pourra porter six canaux de télévision ou jusqu'à 3600 circuits téléphoniques. Et il conférera aux communications téléphoniques et télévisuelles entre les populations du Nord et les autres communautés du Canada une qualité jamais atteinte dans l'histoire.

Les actions de la nouvelle société seront divisées en trois groupes: le premier tiers ira au gouvernement fédéral, le deuxième sera vendu à des compagnies privées de télécommunications et le reste sera offert au grand public.

On prévoit que l'exploitation du satellite de télécommunications débutera avec 1972 et permettra au Canada d'établir un système national de télécommunications par satellites, unique en son genre au monde. Le système en soi sera la propriété de la Société Télésta Canada qui l'exploitera. Cette société a commencé officiellement ses opérations le 1er septembre dernier lorsque M. David Golden en a été nommé le président.

Le "Citadel-sur-Roues"

Comme nous l'annoncions récemment, le gérant-général du théâtre Citadel, Mme Olive Finland a confirmé la nomination de Mme Irène Watts comme directeur du théâtre ambulant "Citadel-sur-Roues" pour la prochaine saison.

A la suite des auditions qu'elle a tenues, Mme Watts annonce maintenant la composition de sa troupe pour l'année. Les membres en seront: Isabelle Foord de l'Université de l'Alberta qui possède déjà une vaste expérience théâtrale acquise aux Etats-Unis et au Canada, en particulier avec Radio-Canada; Susan Wright de Saskatoon dont l'expérience, surtout dans le théâtre d'enfants, est aussi très vaste; Milos Zatovic de Prince George un émigrant tchèque qui était reconnu comme l'un des meilleurs mimes dans son pays et enfin Elmer Hohol d'Edmonton, un récent gradué de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université qui a acquis son expérience en jouant avec les troupes du Studio et Torches.

Le "Citadel-sur-Roues" opérera encore cette année en collaboration avec les Commissions scolaires publique et séparée d'Edmonton. Et, en raison du grand succès remporté l'an dernier, les deux Commissions ont demandé que la tournée soit prolongée de plusieurs semaines. Plusieurs autres écoles du nord de l'Alberta ont aussi demandé qu'on les visite.

Et de plus, à la suite d'une représentation qui avait été donnée l'an dernier à l'école Erminskin de Hobbéma, le ministère des Affaires indiennes a demandé au Citadel de visiter toutes les écoles placées sous sa juridiction dans le nord de la province, sitôt que seront terminés les engagements déjà pris auprès d'autres écoles.

Voilà donc d'excellentes nouvelles pour le "Citadel-sur-Roues" et une saison exceptionnelle qui s'annonce pour cette troupe.



Le Secrétaire aux Affaires extérieures de Grande-Bretagne, M. Michael Stewart, n'avait pas sitôt mis le pied à Ottawa qu'il était entouré d'une armée de protestataires qui ne prisent pas du tout l'attitude du Parlement anglais qui fournit des armes au Nigeria. Le Secrétaire a simplement dit à la foule "que si l'Angleterre cessait ses envois d'armes au Nigeria, elle appuierait ainsi le droit de sécession du Biafra". Il a d'autre part reçu l'assurance du Gouvernement canadien que notre pays n'allait pas se retirer entièrement de l'OTAN ou en "oublier" les principes fondamentaux.

Semis de blé d'hiver

LETHBRIDGE - Les cultivateurs qui produisent du blé d'hiver dans l'Ouest ont tendance à semer trop dense. C'est ce qui ressort d'expériences à la station fédérale de recherches de Lethbridge.

Il suffit de trois quarts à un boisseau l'acre pour produire une bonne récolte.

La plupart des cultivateurs sèment le blé d'hiver à un taux beaucoup plus élevé, à peu près le même que le blé de printemps.

"Nos résultats prouvent que cette pratique a occasionné un gaspillage de semences ces dernières années," précise M. Urban Pittman, chercheur de la Station locale.

Au cours de ces essais d'une durée de trois ans, on a utilisé les variétés aristées (barbues) Winalta et Kharkov 22MC de blé d'hiver résistantes au froid et recommandées pour l'Ouest canadien. On les a semées aux taux de 1/2, 3/4, 1, 1-1/4 et 1-1/2 boisseau l'acre à l'aide d'un semoir à houes et à demi-profondeur dans un terrain en jachère. L'ensemencement a eu lieu durant la première quinzaine de septembre.

M. Pittman a constaté ce qui suit:

-- la germination et la levée d'automne ont été bonnes chaque année;

-- la survie à l'hiver n'a pas été différente d'une variété à l'autre, ni avec le taux d'ensemencement;

-- les mauvaises herbes à grandes feuilles ont été plus abondantes lorsque le taux n'a été que de 1/2 boisseau à l'acre, mais elles ont été facilement réprimées au moyen d'herbicides;

-- le blé semé à moins d'un boisseau l'acre a tallé plus abondamment que celui semé plus dense;

-- le blé semé à 1-1/2 boisseau l'acre a produit une récolte dont la paille était plus courte de quatre à six pouces, et le grain a mûri de quatre à six jours plus tôt que dans le cas des semis moins denses;

-- le rendement de la variété Winalta a été d'environ trois boisseaux de plus à l'acre que celui du Kharkov, quel que soit le taux de semis;

-- il est inutile de semer plus de 3/4 ou 1 boisseau de blé d'hiver à l'acre pour obtenir un rendement souhaitable;

-- un semis plus dense est une perte de blé, de nettoyage de semence et de temps.



Les journalistes de la Colline parlementaire qui remarquent tout... n'ont pas manqué de constater que le Premier Ministre Pierre Trudeau avait adopté une nouvelle "peignure" qui lui laisse le front entièrement dégagé. Et d'après une petite enquête de scribes... les admiratrices de M. Trudeau n'y trouveraient rien à redire!



Temps d'austérité pour TOUS

Il n'y a pas de fumée sans feu...et personne, pas même M. Trudeau, n'a catégoriquement nié qu'il soit actuellement question de voter une augmentation très substantielle de $7,000. aux membres du Parlement canadien. Il faut donc penser qu'il y a du vrai dans cette rumeur, d'autant plus que le Premier ministre s'est contenté de dire que ce serait dans la logique des choses, "le rôle du député, dans notre système de gouvernement démocratique, étant tout aussi important que celui des fonctionnaires et qu'il ne répugne pas que les élus du peuple puissent toucher des traitements semblables."

Au fond, c'est bien vrai ce que dit M. Trudeau. Mais toutes proportions gardées, est-il si grand le nombre de fonctionnaires qui touchent un salaire plus élevé que les députés? Et ces gens qui gagnent plus qu'eux, ne sont-ils pas en règle générale des spécialistes dans leur domaine? Nous n'avons aucune objection à ce que le député devienne spécialiste en son genre, mais encore faudrait-il établir des normes! Car ce n'est un secret pour personne, il y en a qui travaillent vraiment -- et qui mériteraient un meilleur salaire -- mais d'autres... Il suffit d'ailleurs de consulter régulièrement le Hansard pour voir "qui est qui" ou "qui fait quoi" à Ottawa; ajoutons à cela la présence, ou l'absence, de nos députés en Chambre et l'on aura vite fait de constater qu'il ne manque pas d'andouilles parmi nos 264 représentants!

Présentement, le simple député reçoit un salaire annuel de $18,000., dont $6,000. non-imposables; les ministres, eux, reçoivent $35,000. et le Premier ministre $45,000. Ce n'est quand même pas si mal en comparaison de l'échelle moyenne des salaires au pays.

D'autre part, le moment nous paraîtrait bien mal choisi de majorer de près de 40% le salaire des députés alors que, il n'y a encore que quelques semaines, M. Trudeau annonçait des mesures d'austérité destinées à contenir l'accroissement des dépenses gouvernementales! Ménager d'un côté et dépenser de l'autre? Où en sommes-nous donc rendus dans les priorités gouvernementales?

Si vraiment, comme le dit M. Trudeau, "il ne répugne pas que les élus du peuple reçoivent une augmentation de salaire", alors il faut retenir la suggestion du député libéral Hu Harries d'Edmonton-Strathcona pour que la chose soit discutée immédiatement avant la prochaine élection. Que le, ou les partis, intéressé ajoute la majoration de 40% proposée à son programme... et laisse l'électorat donner libre cours à sa volonté.

Tous les députés à Ottawa, avant que d'être élus, savaient bien quel serait leur traitement annuel. Si cela ne leur convient plus, personne ne les obligera à demeurer en poste, et ils sont tout-à-fait libres de démissionner si ça leur chante.

L'important pour l'instant nous semble être que le Gouvernement s'occupe d'abord des 20 millions et plus de Canadiens qui lui ont donné son mandat, qu'il fasse en sorte que ses politiques d'austérité donnent tous les résultats attendus pour que l'on sorte le plus rapidement possible du cercle inflationniste dans lequel nous évoluons depuis un certain temps.

Jean-Maurice OLIVIER



Janet Argier et Peter Box sont heureux et plus riches de $150. depuis qu'ils ont trouvé Johnny à (l'extrême-droite), un bigle évalué à plus de $2,000 qui s'était sauvé de son maître tout juste après avoir remporté un premier prix lors d'une exposition canine.

Vivre selon nos moyens

Le gouvernement fédéral, la Commission des Prix et des Revenus et le Conseil Economique du Canada ont décidé de tout mettre en oeuvre pour arrêter la spirale inflationniste qui affecte le Canada.

Les Canadiens sont en effet victimes de cette maladie financière qui est la rançon de l'élévation constante du niveau de vie dans notre pays. L'inflation a maintenant atteint un point critique alors que l'obtention des capitaux est difficile et que les taux d'intérêts sont souvent inabordables.

On peut retracer quelques causes de l'inflation dans le crédit illimité, l'excès de la demande, la productivité insuffisante, le cheminement parallèle d'une consommation excessive et d'un sous-emploi critique. M. Claude Ryan rappelle dans Le Devoir, la prise de position du gouverneur de la Banque du Canada face au mouvement inflationniste. S'inspirant du témoignage de M. Louis Rasminsky, il retrace la genèse et les manifestations principales de l'inflation sur l'économie canadienne depuis quatre ans.

"De 1961 à 1965, l'indice des prix à la consommation avait monté d'environ 1-1/2% par an. Au cours des quatre années suivantes, le taux d'augmentation atteignait 3.7%. Il touchait enfin un sommet sans précédent de 5% pendant les cinq premiers mois de 1969.

Un autre indicateur très important - le taux d'intéret - a connu des hausses spectaculaires. Le rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement fédéral était de 5-1/4% en 1961; il avait grimpé à 7-1/2% il y a quelques mois. Le rendement des obligations des gouvernements provinciaux s'établissait, pour sa part, à 8-1/4% à la fin de juin dernier, contre un taux de 8-3/4% pour les emprunts municipaux et les obligations industrielles. Les prêts hypothécaires ordinaires oscillaient entre 9-1/2% et 9-3/4% pendant que le taux de base des banques à charte pour les prêts aux entreprises était porté, ces derniers temps, à 8-1/2%.

A ces augmentations auxquelles il faut ajouter des hausses de salaire moyenne variant de 7 à 9% depuis une couple d'années, n'a pas correspondu un progrès économique équivalent. Les prix et les salaires ont monté plus vite que la production. Il s'agit là d'une situation malsaine, qui contribue à tromper le public sur l'ampleur réelle des progrès accomplis, et qui tend à créer des situations d'injustice de plus en plus marquées au détriment des groupes les plus faibles de citoyens. Le ballon a gonflé. Mais l'air s'est fait plus rare pour les citoyens sans défense et pour les entreprises à faibles ressources."

Par ailleurs, entre 1960 et 1965, les dépenses consolidées des gouvernements canadiens avaient augmenté, en moyenne, de 7.6% par année. Mais de 1965 à 1969, les même dépenses progressaient au rythme intenable de 13% par année. Est-il nécessaire de rappeler ici que les citoyens demandent de plus en plus de services de la part des gouvernements et que là comme ailleurs, on ne peut vivre au-delà de ses moyens.

Il faut se féliciter de ce que le gouvernement canadien ait décidé d'intensifier le combat et de donner le ton pour mater la constante poussée inflationniste (en évitant, si possible, de recourir à des augmentations d'impôts).

On connaît les mesures adoptées par le gouvernement fédéral pour combattre l'inflation. On lui sait gré d'avoir su réduire les dépenses dans certains secteurs de telle sorte qu'il puisse maintenir en priorité les mesures de relance économique dans les régions moins bien favorisées.

En plus des contraintes qu'il s'impose à lui - même pour "ravaler" le mouvement inflationniste, le gouvernement fédéral fait appel à un engagement volontaire de la part de tous les secteurs de l'économie et de tous les Canadiens pour en arriver à une réduction de l'augmentation des prix et des revenus.

Le fédéral qui a donné l'exemple pouvait donc faire appel aux autres ordres de gouvernement dans cette discipline volontaire. On peut regretter, à cet égard, que le gouvernement du Québec aussi bien que les municipalités se soient dits incapables de restreindre davantage leurs dépenses. On aurait aimé, et cela est possible, qu'on fasse preuve, là également, de plus d'austérité encore.

De la part du patronat et du monde syndical, les réactions ont été souvent contradictoires. On a là la preuve de la nécessité d'instaurer une planification concertée "Etat-Patronat-Syndicat" pour la bonne marche de l'économie canadienne.

Si le gouvernement fédéral n'avait pas agi pour mettre un frein à l'inflation, on lui aurait reproché son inaction. Par ailleurs, si les Canadiens ne s'imposent pas la discipline nécessaire, ils seront mal venus de reprocher au gouvernement fédéral d'imposer d'autorité des mesures plus sévères de contrôle de l'économie.

Dans toute cette affaire, pour la résumer on pourrait dire que le malaise vient de ce que les Canadiens vivent comme de nouveaux riches, au-delà de leurs moyens. N'est-il pas vrai que nous dépensons sans compter, chacun s'occupant de l'heure présente sans se soucier du lendemain.

Si nous voulons que l'inflation se perpétue, s'aggrave même, nous n'avons qu'à continuer à agir ainsi. En effet, l'inflation durera si les Canadiens:

- dépensent plus encore,
- exigent de plus forts taux d'intérêt,
- réclament de plus hauts salaires,
- veulent des prix plus élevés pour leurs produits,

(suite à la page 16)

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

Une enquête en cours auprès du clergé de l'Ouest

EDMONTON - L'Association de prêtres de l'Ouest canadien (Western Conference of Priests) a lancé une enquête auprès de ses 350 membres afin d'apprendre s'ils donnent, ou non, leur appui aux positions substantielles du cardinal Léo-Joseph Suenens visant à promouvoir une coresponsabilité plus effective dans l'Eglise.

L'abbé Ora McManus, président de l'association, a déclaré qu'une enquête par la poste est présentement en cours. Les résultats obtenus seront ensuite transmis à Mgr Alexander Carter avant son départ pour Rome où il représentera le Canada au Synode extraordinaire qui s'ouvrira le 11 octobre prochain.

Cette enquête fait suite à l'interview extraordinaire accordée en mai dernier par le cardinal belge (Informations Catholiques Internationales, 15 mai 1969) - et diffusée à travers le monde - dans laquelle il prenait à parti l'autoritarisme rigide de la curie romaine, cause-maîtresse des problèmes post-conciliaires.

Le cardinal Suenens, qui fut l'un des quatre modérateurs de Vatican II et demeure un des éminents porte-parole de la tendance réformiste dans l'Eglise actuelle, faisait appel, dans l'interview citée, à des réformes radicales dans les façons de penser et dans les structures ecclésiastiques, afin de mettre fin à "la tension actuelle entre le "centre" romain de l'Eglise et la "périphérie"."

Une phrase-clef de l'interview déclare: "Ce qui est souhaité, c'est qu'on arrive à libérer jusqu'au Saint-Père lui-même du système... Ce n'est pas l'autorité du Pape qui est en cause, chez les fils fidèles de l'Eglise, mais le "système" qui le tient prisonnier et le rend solidaire de la moindre décision des Congrégations romaines..."

Le comité exécutif de la Western Conference a fait parvenir aux membres de l'association le texte entier de l'interview du cardinal Suenens, de même qu'un résumé de deux pages, et le texte d'une Déclaration qu'on leur demande de signer. Le signataire éventuel y déclare:

* "donner mon entier appui à l'orientation substantielle des positions du cardinal Suenens";
* "mon vif souhait que les représentants canadiens au Synode de Rome expriment et appuient fortement ces mêmes positions substantielles."

Le comité exécutif de la Western Conference indique que les opinions en désaccord avec la Déclaration seront également transmises à Mgr Carter, qui participera au Synode romain en sa qualité de président de la Conférence Catholique Canadienne.

Dans la lettre qui l'accompagne, l'abbé McManus souligne le double but de l'enquête:

* frayer une voie à l'expression d'opinion, au Canada, au

(suite à la page 16)

Crise de l'Eglise en Hollande: conscience contre autorité

AMSTERDAM - "Il est dans la nature des Hollandais de s'exprimer franchement", affirme le cardinal Bernard Alfrink, primat de Hollande et titulaire d'un des sièges les plus controversés de l'Eglise catholique actuelle.

Il y a 10 ans encore, les catholiques hollandais étaient remarqués pour leur fermeté dans la foi, leur discipline, leur morale familiale sévère.

Bien que ne représentant que deux pour cent du monde catholique, la Hollande lui fournissait 12 pour cent de ses missionnaires, et une Hollandaise sur 43 devenait religieuse - proportion dépassée seulement au Canada.

Après le deuxième concile du Vatican, l'une des Eglises les plus rigides et traditionnelles devint l'une des plus d'avant-garde d'Europe, au point qu'on commença à parler de schisme.

Les efforts de Rome pour retenir la digue sont mal prisés en Hollande, et "même si les évêques voulaient se montrer autoritaires, ils ne le pourraient pas à l'encontre de la réacton publique," avoue J. M. der Steeg, secrétaire de la conférence hollandaise des évêques et l'un des principaux adjoints du cardinal Alfrink.

Les problèmes sont les mêmes qu'ailleurs dans le monde catholique: la limitation des naissances, le célibat des prêtres, l'institutionnalisme de l'Eglise, les interprétations légalistes de Rome et la rapidité du changement apporté aux institutions.

Conscience et autorité

Mais le tout se ramène à un concept: conscience contre autorité.

La question la plus délicate est sans doute, actuellement celle du célibat ecclésiastique. Paul VI a affirmé que cette règle n'était pas à la veille de disparaître, mais de plus en plus de prêtres hollandais se demandent à quoi sert le célibat.

Quatre-vingt-trois pour cent des ecclésiastiques catholiques des Pays-Bas ont collaboré récemment à un sondage organisé par l'Institut de pastorale de la province ecclésiastique hollandaise. Seulement cinq pour cent des prêtres interrogés ont exprimé l'avis que le célibat obligatoire devait continuer d'exister, tandis que 81 pour cent se disaient favorables à l'ordination d'hommes mariés.

L'un des pires différends entre la Hollande et Rome s'est produit autour de la publicaton de Die Neue Katechismus (le nouveau catéchisme) manuel de 625 pages préparé à l'intention des adultes par 145 théologiens, et publié sous imprimatur du cardinal-primat.

Le Vatican objecta que le manuel ne contenait pas d'enseignement suffisant sur le péché originel et la nature de la crucifixion. Rome ajouta que le livre semblait remettre en question la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie et la virginité biologique de Marie, qu'il n'établissait pas de ligne de conduite ferme sur la limitation des naissances et ne mentionnait même pas l'existence des anges.

Le cardinal Alfrink fut convoqué à Rome par le pape. Le volume devint vite un succès de librairie: l'on en vendit 400,000 exemplaires dans les seuls Pays-Bas, sans compter des milliers d'autres en traduction à l'étranger, notamment en version italienne publiée à Rome.

Aucun dialogue

Le reproche le plus souvent formulé en Hollande à l'endroit de Paul VI est qu'il a tranché d'avance des questions importantes sans laisser place au dialogue. On considère que ce fut particulièrement le cas de l'encyclique Humanae Vitae sur la limitation des naissances et de l'encyclique plus récente sur le célibat.

Des sondages ont indiqué que 60 pour cent des femmes catholiques de Hollande pratiquaient la limitation des naissances, la plupart avec l'approbation de leur pasteur.

La pratique de la confession personnelle a presque disparu, laissant place aux services publics de pénitence. Les prêtres hollandais considèrent désormais la conscience individuelle comme dernier arbitre, presque, en matière de bien et de mal.

A peu près tous les prêtres des Pays-Bas ont mis de côté le col romain comme signe extérieur de leur mission et seule une petite croix dorée au revers de leur veston les différencie des profanes dans la rue. Mgr Angelo Felice, nonce apostolique en Hollande, s'habille comme un prélat hollandais sans signe extérieur de son rang.

Le but du clergé hollandais semble être la fusion avec le milieu séculier. Les jeunes prêtres portent les chemises de sport, les cravates voyantes et les blue jeans.

Selon des sources ecclésiastiques, l'assistance à la messe en Hollande est à 55%, proportion très élevée pour l'Europe. Les hommes sont souvent plus nombreux que les femmes à l'église.

Plus de 80% des Hollandais envoient leurs enfants aux écoles catholiques, qu'ils soient eux-mêmes catholiques pratiquants ou non.

Les propositions des conférences épiscopales

● En réponse à la lettre de convocation du synode, les conférences épiscopales ont fait parvenir au secrétariat du synode un grand nombre de propositions. Une commission en fit un résumé dont on trouvera ci-dessous les grandes lignes publiées par le journal Le Monde. On en trouvera le texte intégral dans la revue IDOC international de septembre.

A. — En ce qui concerne le fondement doctrinal, se rencontraient les suggestions suivantes:

● Mise en lumière de "la nature théologique même de l'unité dans l'Eglise".

● "Décider comment agir en sorte que l'unité soit maintenue dans la diversité. Beaucoup indiquent qu'il faut absolument sauvegarder le principe de l'autorité et du pouvoir suprême du pontife romain, lequel, comme successeur de Pierre, est le principe et le fondement perpétuel et visible de l'unité".

● "Rappel du principe structurel de l'unité, c'est-à-dire la constitution hiérarchique-collégialité" et meilleure "explication du sens de l'expression "communion hiérarchique."

● Insistance sur "la force et la valeur du magistère du souverain pontife" et "traitement de la question de l'autorité subordonnée de la conférence épiscopale et de l'évêque diocésain enseignant dans son diocèse".

● Mise en valeur du principe de subsidiarité.

● "Mise en pleine lumière du bien de l'Eglise universelle, ainsi que des principes de solidarité et de responsabilité."

B. — Suggestions concernant "la fonction et la responsabilité du collège des évêques quant au bien commun de l'église et à l'unité dans la coopération qu'il faut maintenir".

1) "Participation active du corps épiscopal aux décisions importantes prises par le Saint-Siège concernant l'Eglise entière:

● " Il est très souhaitable que le souverain pontife ne tranche les problèmes les plus importants qu'après avoir entendu le synode des évêques ou les conférences épiscopales.

● " Que le siège apostolique (...) fasse connaître aux conférences épiscopales les documents et décrets sur les questions concernant la vie de l'Eglise universelle, avant qu'ils ne deviennent de droit public."

● Etablissement de délégués des conférences épiscopales auprès du souverain pontife.

2) "Participation du chef de la communauté hiérarchique aux décisions de chacune des conférences épiscopales".

● Approbation par le pape en personne des décisions de chaque conférence.

● Représentation aux sessions de chaque conférence.

3) "Beaucoup affirment que le synode des évêques est l'instrument particulier de cette coopération et de cette unité":

● Convocation fréquente du synode dans les prochaines années.

● "Que les conférences épiscopales puissent suggérer toutes les questions à traiter au synode."

● Présence plus fréquente du souverain pontife aux sessions, "de telle façon que son unité avec le collège des évêques puisse être visiblement perçue".

● "Que le synode soit en dialogue continuel avec les conférences épiscopales et le siège apostolique et les conférences elles-mêmes en relation permanente avec le synode."

● Que "des experts soient admis aux sessions du synode" et soient "représentatifs de toute l'Eglise".

● Que "les informations concernant aussi bien la session du synode que l'activité et la vie de l'Eglise soient suffisantes et circulent rapidement."

● Proposition de créer auprès du secrétariat général du synode un bureau de "liaison permanente entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège".

● "Une commission internationale de théologiens doit aider à cette coopération" et "communiquer immédiatement au souverain pontife" les résultats de ses travaux.

C. — Suggestions concernant "l'unité et la coopération entre les conférences épiscopales".

● Institution de "conférences supranationales, continentales, régionales" et description claire de "leur rôle de coopération et d'autorité".

Les paragraphes suivants visent la mise en place d'organismes pour cette coopération.

● "Le synode doit se prononcer sur la question des décisions prises par une conférence épiscopale nationale qui affectent la discipline de toute l'Eglise. Quand une conférence épiscopale cherche à introduire une innovation de grande importance, elle doit au moins consulter les autres conférences de la même région et présenter l'affaire au siège apostolique, en informant les principaux modes d'action, particulièrement dans le domaine pastoral. (...)"

Les "questions de nature juridico-administrative et pastorale" énumérées à la fin du document sont les suivantes:

● "Situation dans l'Eglise après la publication de l'encyclique Humanae Vitae; crise de l'autorité papale et épiscopale".

● Détermination "claire" de "la nature et des limites du pouvoir des dicastères de la Curie romaine dans la coopération entre les conférences épiscopales et le pontife romain".

● "Réforme et internationalisation de la Curie romaine."

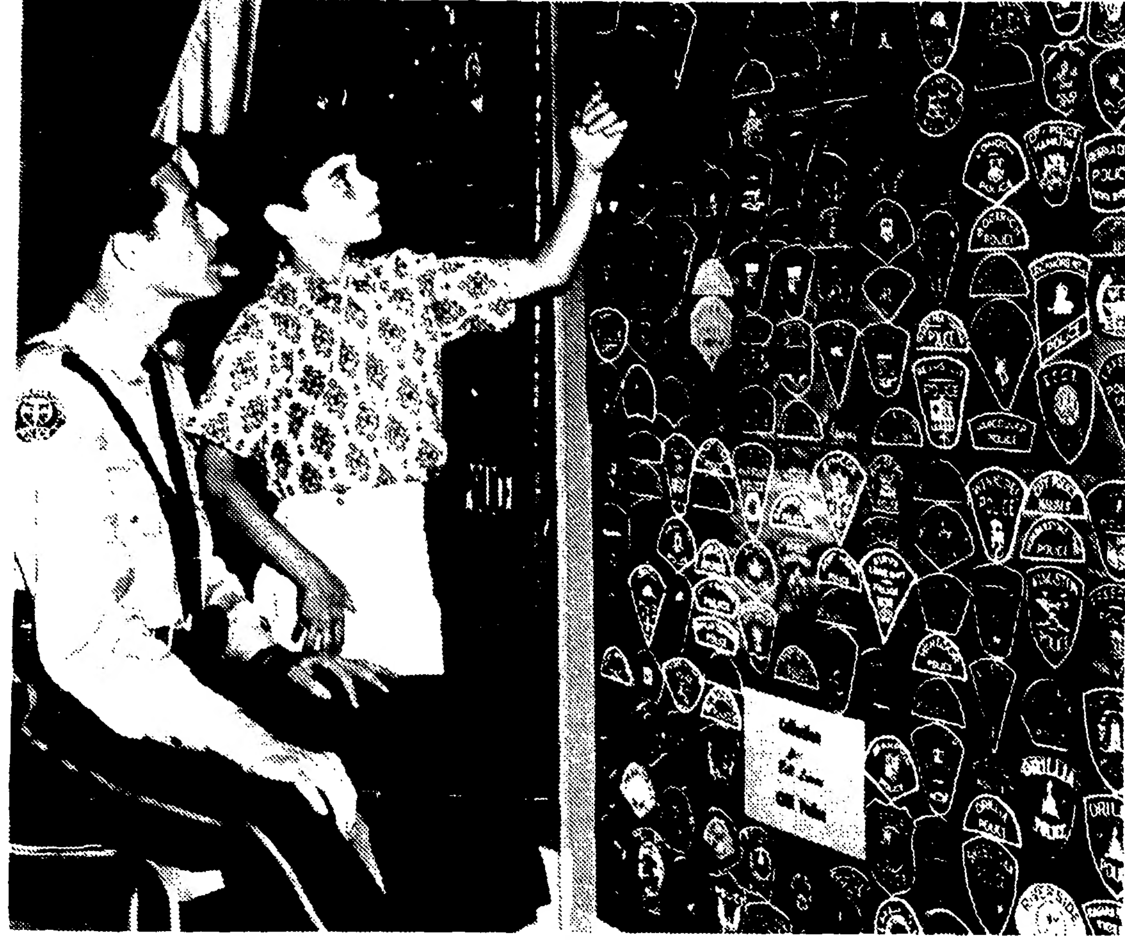
"A propos du sacerdoce: la vocation du clergé; le cursus théologique; l'éducation; la discipline; la répartition du clergé; le célibat et la laïcisation."

● "Place des religieux dans la charge pastorale diocésaine" et "leur formation par rapport aux nécessités pastorales de la vie actuelle."

● Traitement des questions liturgiques.

● Traitement des questions du mariage.

● "Catéchèse et éducation chrétienne; catéchisme universel."



Le kiosque de l'Association Internationale des Policiers, à l'Exposition de Toronto, est très coloré... grâce aux centaines de brassards qui y sont exposés et qui proviennent de toutes les associations membres, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Responsable des costumes

Le Gérant-général du Théâtre Citadel, Mme Olive Finland, annonce l'engagement de Mme Olga Blecha comme responsable des costumes pour la prochaine saison.

Native de Prague, en Tchécoslovaquie, Mme Blecha a ouvert son premier salon de couturière... dans la cuisine de son foyer, il y a déjà plusieurs années. Plus tard, elle a suivi des cours de dessin et de confection et est plus tard devenue célèbre comme couturière attitrée de plusieurs personnages importants et responsable des costumes des vedettes de la Maison d'Opéra de Prague.

Mme Blecha est arrivée au Canada l'an dernier et, selon Mme Finland, "le Citadel doit se compter très chanceux d'avoir pu retenir ses services".

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

AVIS est par les présentes donné que je, JOHN HAROLD SKIDANIUK, également connu sous le nom de JOHN HAROLD SKIDNOOK, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta et travaillant présentement comme CHEMINOT à l'emploi du CN, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon NOM EN HAROLD JOHN SKIDNOOK;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de JULIA SKIDANIUK (SKIDNOOK) en JULIA SKIDNOOK;
3. Pour les changements de noms de mes enfants de RANDY HAROLD MICHAEL SKIDANIUK (SKIDNOOK) en RANDY HAROLD MICHAEL SKIDNOOK et de JUDITH JOY SKIDANIUK (SKIDNOOK) en JUDITH JOY SKIDNOOK.

HAROLD JOHN SKIDANIUK,
également connu comme
JOHN HAROLD SKIDNOOK.

JEAN-COTE

NAISSANCES:

Marie Danielle, enfant de M. et Mme Ronald Pelletier (Mariette Dussault), née le 8 juillet et baptisée le 3 août. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Bessette.

Joseph Robert Marcel, enfant de M. et Mme Gille Duval (Bertha Grenier), né le 6 août et baptisé le 17. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Duval.

Marie Thérèse Sylvianne, enfant de M. et Mme Alain Tremblay (Joanne Ricard), née le 28 juillet et baptisée le 25 août. Parrain et marraine, Tim Ayer et Adèle Ricard qui étaient représentés par M. et Mme Raoul Tremblay.

Félicitations à tous les heureux parents.

*****

M. Albert Simard de Chicoutimi, accompagné de sa fille Marie-Rose, rendait visite à son frère M. Henri Simard et à sa famille.

M. et Mme Conrad Côté ainsi que M. et Mme André Côté sont allés rendre visite à leurs parents et amis de Montréal.

M. Jean-Marie Savard est maintenant de retour d'un séjour d'une semaine qu'il avait dû faire à l'hôpital de Peace River.

CALGARY

C'est à regret que nous avons appris le décès, survenu à l'âge de 43 ans, de M. Guy J. Martel, domicilié au 1455 Robson Crescent et qui est décédé le 11 septembre dernier dans un hôpital de la ville.

Né à Montréal, le défunt était arrivé en Alberta en 1950; il avait vécu quelque temps à Peace River, Bonnyville et Edmonton avant de venir s'installer à Calgary en 1954. M. Martel était membre des Chevaliers de Colomb, très actif dans le mouvement scout et dans les activités paroissiales de l'église de la Ste-Trinité de Calgary.

Il laisse dans le deuil son épouse Gaétane, quatre fils: Denis, Michel, Pierre et Félix, tous à la maison ainsi que deux filles, Madeleine et Lisa. Il laisse aussi son père, M. Séraphin Martel de Montréal, quatre soeurs: Mme Roger (Cécile) Duquette, Mme Gérard (Anita) Sabourin, Mme Léo (Simone) Tremblay, Mme J.G. (Bernadette) Brault et quatre frères: Marcel, Roland, Léo et Robert, tous de Montréal.

Le service a eu lieu en l'église de la Ste-Trinité de Calgary, suivi de l'inhumation au cimetière St. Mary's de cette même ville.

Marie-Reine

Samedi le 30 août, M. Gérard Forget, fils de M. Télesphore Forget de notre paroisse, épousait Mlle Jocelyne Helen Cordell, fille de M. et Mme Raymond Cordell de Peace River. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église N.-D.-de-la-Paix de Peace River.

Nos voeux les plus sincères de bonheur au jeune couple.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Raymond Rodrigue à la suite de la naissance de leur deuxième enfant, Marie Raymonde Nancy, née le 2 septembre dernier et baptisée le 12 du même mois. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Rodrigue, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mlle Francine Rodrigue, cousine du bébé.

*****

Mlle Dolorès Chabot d'Edmonton est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jules Chabot. M. et Mme Méridée Lavoie d'Edmonton et quatre de leurs enfants ont profité de la longue fin de semaine de la Fête du Travail pour venir visiter d'anciens amis, voisins ainsi que la soeur de Mme Lavoie et sa famille de Peace River. M. et Mme Ronaldo Dufour ainsi que M. Lucien Dufour de St-René de Matane, Qué., ont rendu visite à la famille de M. et Mme Charles Desrosiers. Les visiteurs étaient des cousins de Mme Desrosiers.

VIMY

Notre école a réouvert ses portes et voici quels sont nos professeurs cette année: M. R. P. Joly, principal et 9e année; M. Albert Shank, 8e; Sr Jeannette Rousseau, 7e; Mlle Irène Gagné, 6e; Sr F. Bourbonnais, 5e; Mlle Monique Klemlani, 4e; Mme Gilberte Breault, 3e; Mme Donna Bomersback, 2e et Sr C. Bélanger, 1ère.

Un total de 182 élèves sont inscrits. A chacun de ceux-ci ainsi qu'à tous les professeurs nous offrons nos voeux de plein succès pour cette nouvelle année scolaire qui vient de débuter.

*****

M. le curé André Desjardins s'est absenté la semaine dernière afin de suivre sa retraite fermée annuelle.

ST-ISIDORE

Les gagnants de la râfle tirée le 31 août dernier ont été Mme Ladislas Rodrigue de Marie-Reine, gagnante de la magnifique coutellerie de soixante morceaux et Mlle Hélène Allard de St-Isidore qui a remporté le radio transistor. Félicitations!

*****

Dimanche le 5 octobre prochain aura lieu notre Bazar paroissial annuel. Les activités commenceront à 7h. p.m. et après la partie de Bingo il y aura un goûter de servi aux personnes présentes. Tous sont bienvenus, particulièrement nos amis des paroisses environnantes.



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

AIR CLIMATISE -
EDIFICE FEDERAL,
LACOMBE, ALBERTA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau de District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) LE 10 OCTOBRE 1969, pour la "POSE D'UN NOUVEAU SYSTEME D'AIR CLIMATISE, EDIFICE FEDERAL, LACOMBE, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue Edmonton 14, Alberta, 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., Calgary, Alberta et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton, Calgary, Red Deer, Alberta ainsi qu'au Bureau de Poste de Lacombe, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#

AVIS IMPORTANT

LES PROPRIETAIRES DE DEMEURES
UTILISEES A DES FINS DE VACANCES
OU RECREATIONNELLES
SONT ELIGIBLES A UN RABAIS
D'EVALUATION ET DE TAXES

* Si la demeure a été utilisée à des fins de vacances ou récréationnelles au cours de l'année précédente, et

* si la demeure n'a pas été occupée par le propriétaire ou sa famille pour plus de 120 jours au cours de la même année, et

* si le propriétaire n'en a tiré aucun revenu sous forme de loyer pour l'utilisation de la demeure au cours de la même année, et

* si le propriétaire a dûment rempli un certificat attestant de cet état de choses au plus tard le 15 novembre de la même année précédente.

On doit se procurer ces certificats, les remplir et les retourner à l'une ou l'autre des adresses suivantes, selon le cas:

* Dans les villes, municipalités, villages, districts municipaux et comtés: L'officier de la taxation ou le Greffier municipal ou le Secrétaire.

* Dans les Districts en friche et les Régions désignées: le bureau du Ministère des Affaires Municipales à Medicine Hat, Calgary, Rocky Mountain House, Edson, Evansburg, Bonnyville, Lac LaBiche, Westlock, High Prairie, Spirit River, Peace River, Valleyview, High Level, Hanna, Consort, Oyen ou Edmonton.



PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

F.C. COLBORNE, Ministre
A.W. MORRISON, Sous-ministre

DONNELLY

Furent récemment hospitalisés, ou le sont encore: Mmes Oscar Sirois, Horace Laliberté, Lucien Maisonneuve, Jeanne Paquette, Rémi Ouellette, Roland Boucher, Claude Dion, Elphège Boulet, Mlles Louise et Doris Maisonneuve et M. Roland Doyle. A chacun, prompt et complet rétablissement.

*****

Etaient en visite chez M. et Mme Oscar Sirois, M. et Mme Willie Vaillancourt de Montréal ainsi que M. et Mme Jean Manceau, également de la Métropole.

Mme Blanche Beland recevait dernièrement sa fille Yvette de San Francisco, en Californie, le R.P. Pronovost de Salt Lake City, Utah et ses deux soeurs Religieuses de Minneapolis. Mme Beland a accompagné sa fille à Edmonton au moment de son départ et elle en a profité pour demeurer une dizaine de jours dans la Capitale.

*****

M. Laurent Bouchard a fait un séjour de deux semaines dans l'Est en compagnie de deux de ses filles, Jeannine et Lucie. Ensuite, toute la famille a fait un voyage à Banff, Jasper, au Lac Louise et dans les environs.

*****

M. Roland Requier et M. Frank Gruber se sont associés pour prendre la direction du garage Texaco, au coin de Donnelly, et l'on prévoit que l'ouverture officielle aura lieu au cours du mois d'octobre. Meilleurs voeux de succès.

*****

M. Pierre Lapointe, remarié récemment, est venu de la Colombie-Britannique cet été en voyage de noces et pour présenter son épouse à ses enfants. Sincères félicitations.

*****

M. et Mme Charles Léveillée de Kelowna rendaient visite à M. et Mme Philippe Moquin.

D'autre part, M. et Mme Philippe Paquette recevaient la visite de M. et Mme Napoléon Beaulieu de Baie Comeau, Qué. Mme Beaulieu est la soeur de Mme Paquette. Les deux couples ont ensuite fait un voyage d'une semaine à Victoria.

TANGENTE

Notre Couvent a réouvert ses portes avec les mêmes Religieuses que l'an dernier et un total de 75 élèves. Trois dames enseignent la catéchèse: Mmes Amédée Mailhot, Henri Boivin et Donat Sylvestre.

*****

Huit de nos jeunes poursuivent leurs études au Collège N.-D.-de-la-Paix à Falher; ce sont: Lucien Chaput, Donald Sealy, Paul Sylvestre, Jean-Pierre Chenard, Gérard Portelance, Denis Langlois, Lionel Chabot et Ronald Boivin.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Denis Thibault à la suite de la naissance d'un fils.

*****

M. et Mme Théophile Legault et leurs trois filles sont maintenant de retour d'un voyage qu'ils ont fait en Ontario.

Par ailleurs, M. et Mme Armand Bédard nous ont quittés pour Spirit River et M. et Mme Jean-Marie Barretti pour Falher.

*****

M. Louis Ouellet a dû être hospitalisé et nous lui offrons nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement.

*****

M. et Mme Emile Chenard, Michel Chenard et Jacques Sylvestre sont partis en voyage à destination de Vancouver, Victoria et Banff. A leur retour, ils s'arrêteront également à Calgary.

FALHER

Notre école a réouvert ses portes au début de spetembre avec, cette année, 543 élèves, répartis de la 1ère à la 12e années, inclusivement. Nos professeurs pour cette nouvelle année scolaire sont: 1ère année: Mmes Blanche Dumas et Marie-Reine Lemire; 2e: Mmes Hélène Bérubé et Diane Despins; 3e: Mmes Brigitte Aubin et Jeanne Lévesque; 4e: Mmes Cécile Lemire et Lucille Côté; 5e: Sr Jeanne Lacombe et M. Jean Bérubé; 6e: Mmes Jeanne Gervais, Mélonia Caron et Carmen Maisonneuve; 7e, 8e et 9e années: Mmes Yvonne Paradis, Louis Turcotte et Yvonne Lauzé (aussi vice-principale), Mlle Deidre Ackerly et M. Donald St-Hilaire; 10e, 11e et 12e années: Mmes Marguerite Dentinger, Lise Godin et Angèle Lemire, Sr Marguerite Limoges, le R. P. Alphonse Turenne, MM. Réginald Bigras, Edmond Despins (vice-principal) et Raymond Despins (Principal).

L'on retrouve aussi M. Denis Godin, aide, Mme Angèle Despins, secrétaire, Mme Lillian Johnson, bibliothécaire et MM. Placide Gervais, Adélard Ouellet et Johnny Bouchard, concierges.

*****

M. et Mme André Martineau et leurs deux fillettes étaient en visite chez leurs parents. André fait partie des Forces armées canadiennes et après son séjour pami nous la famille devait partir pour un séjour de 3 ans en Allemagne. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

M. et Mme Gérard Maisonneuve ont eu la visite d'un oncle, M. Charles Léveillé. D'autre part, Mme Marianne St-Pierre du Nouveau-Brunswick, mère de Mme Clément Aubin, est arrivée pour passer une bonne partie de l'année avec eux. Nous lui souhaitons un heureux séjour en compagnie de ses enfants.

M. et Mme Jos Aubin ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Roger Desfossés et leur famille ainsi que Mme Wally Ceillien et sa famille; cette dernière demeura avec ses parents durant une semaine. Leur cousin, le Rév. Frère Phamphile Laflamme de Montréal était également en visite chez M. Aubin.

Mme Lillian Johnson est revenue d'un voyage dans l'Est au cours duquel elle a visité ses parents et amis, notamment M. et Mme Rémi Rouleau à Ottawa, puis dans les Maritimes, en compagnie de sa nièce, Mme Bryan. Elle est revenue bien enchantée de ce voyage.

*****

Notre petite ville compte de nouveaux foyers: M. et Mme J. M. Barrette, autrefois de Tangente, M. et Mme Duchène qui se sont acheté une propriété à Falher, M. et Mme Eugène Girard de Girouxville qui doivent déménager sous peu. A tous ces nouveau-venus, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous et espérons qu'ils sauront se plaire à Falher.

*****

Félicitations à M. et Mme René Gervais qui sont les heureux parents d'un fils.

*****

Le Comité de publicité de la prochaine Clinique Mobile antituberculeuse nous prie de vous communiquer les détails suivants:

* vous recevrez une carte par la poste;
* inscrivez-y les noms des personnes qui ne fréquentent plus l'école;
* retournez cette carte à l'un ou l'autre des endroits suivants: Magasin IGA, Falher Hardware, ou à la Co-Op de Falher avant le 14 octobre prochain.

FORT KENT

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Alfred Houde, notre nouveau curé qui remplacera M. l'abbé Bussière maintenant affecté à Picardville. En plus de la paroisse de Fort Kent, M. l'abbé Houde desservira aussi LaCorey.

*****

Bienvenue aussi à notre nouveau Principal, M. Donald Cyr, ainsi qu'à tous les enseignants qui sont responsables de l'éducation de nos jeunes.

*****

Trois enfants de M. Arthur Albert sont maintenant partis aux études à l'extérieur: Linda qui suit un cours d'infirmière à l'hôpital de la Miséricorde, Carolyn qui poursuivra ses études à l'Institut Ménager et Robert qui suivra sa troisième année en Architecture. Félicitations et meilleurs voeux de succès à tous.

GIROUXVILLE

Le 14 septembre dernier, nous avions le plaisir de constater le retour à Girouxville, de M. Louis-J. Laberge, qui s'était absenté pendant trois semaines pour un voyage d'étude en Europe. Portant sur l'étude du mouvement coopératif, ce voyage l'a conduit dans plusieurs pays d'Europe, notamment la France, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre.

La partie centrale de ce voyage était marquée par la participation au 24ième Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale qui s'est tenu à Hambourg en Allemagne, du 1er au 4 septembre dernier.

M. Laberge avait été nommé conjointement par le Conseil Albertain de la Coopération et le Conseil Canadien de la Coopération pour faire partie de la délégation canadienne qui s'est rendue participer à ces assises.

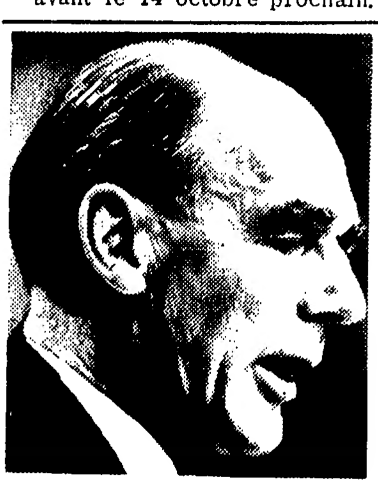
Nous sommes heureux que l'un des nôtres ait pu bénéficier de ce voyage et nous sommes d'autant plus fiers que c'est quelqu'un de notre région, et plus particulièrement de notre paroisse. D'autre part nous savons qu'en vertu des nombreux contacts que lui procure son travail professionnel, comme gérant de CARDA, et aussi dans les autres activités sociales qu'il exerce, M. Laberge saura faire profiter les autres des connaissances qu'il lui a été donné d'acquérir.

ST-JOACHIM

Le R.P. Clément Tourigny est maintenant de retour parmi nous après avoir pris un repos, bien mérité, d'un mois. Il nous fait grand plaisir de le revoir.

*****

Toutes nos activités paroissiales reprennent, avec plus d'entrain que jamais, particulièrement du côté des jeunes. Nous en remercions et félicitons les chefs de groupe responsables. Nous aimerions qu'un plus grand nombre de paroissiens participent à nos Bingos bi-mensuels et témoignent ainsi de leur appui et de leur encouragement aux organisateurs.



Le Chef de l'Opposition à Ottawa, M. Robert Stanfield, s'est dit entièrement d'accord avec le dernier rapport du Conseil Economique du Canada, particulièrement sur la question du chômage. Le Conseil recommande que le Gouvernement prenne des mesures immédiates à ce sujet.

L'enquête sur le bilinguisme: un an pour la fin des travaux

Il faudra encore cette année à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme pour lui permettre de parachever ses travaux entrepris en 1963.

Depuis la publication du rapport préliminaire et du premier volume sur les langues officielles - document qui devait servir de base au projet de loi sur le même sujet - l'intérêt suscité par la B et B à travers le pays a considérablement diminué.

Le contexte politique canadien s'est transformé: M. Pierre Elliott Trudeau a réussi à donner un gouvernement majoritaire aux Canadiens et la révision constitutionnelle souhaitée par le Québec depuis longtemps s'est résolument engagée.

Dans les milieux parlementaires canadiens, il y a ceux qui ont rejeté le principe de la Commission depuis sa création, le 19 juillet 1963, et qui continuent de le faire; et ceux qui s'interrogent sur l'attitude que prendra la B et B dans son rapport final, où elle formulera un nombre de recommandations importantes concernant la région de la capitale nationale, les institutions politiques canadiennes et la constitution.

La tâche des commissaires sera fort délicate puisque la révision constitutionnelle est déjà engagée et que le gouvernement fédéral, habilement conseillé par un groupe important de spécialistes, y participe activement.

A ce chapitre, la Commission aura peut-être été devancée, lorsqu'elle formulera ses recommandations sur la constitution.

Autre fait important, la Commission a subi une lourde perte par suite du décès de l'un de ses présidents, M. André Laurendeau. La disparition prématurée de M. Laurendeau est survenue au moment où la Commission entreprenait la partie importante de ses travaux.

Les affaires extérieures

A la fin du mois, la Commission publiera un travail de recherches effectué par le professeur Gilles Lalande et qui fera état du bilinguisme et du biculturalisme dans les politiques et l'administration du ministère des Affaires extérieures.

Par ailleurs, le troisième volume de la Commission, qui traitera du bilinguisme dans le monde du travail, l'industrie privée et le secteur public, sera publié ver le 1er novembre. Il est possible que ce troisième volume soit publié en deux tomes qui porteront respectivement sur le secteur public et le secteur privé.

Ce troisième volume est présentement au dernier stade de la préparation. Des problèmes d'ordre technique, d'impression et de traduction, détermineront s'il doit être publié en deux tomes.

S'il devait en être ainsi, le premier tome serait publié en novembre et porterait sur le secteur public. Le deuxième sur l'industrie privée viendrait en décembre.

Dans chaque cas, les travaux de recherches qui ont servi à la préparation des documents sur le bilinguisme dans le monde du travail seront publiés séparément ou encore seront déposés tout simplement à la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa.

Trois volumes

La Commission aura sans doute besoin de trois autres volumes pour traiter du bilinguisme et du biculturalisme chez les groupes ethniques, au sein des associations, dans le domaine artistique et chez les moyens d'information. Le dernier document comprendra une série de recommandations d'ordre général qui toucheront aux institutions politiques canadiennes, la région de la capitale nationale et à la constitution, comme cela avait été prévu par les commissaires lors de la publication de leur premier rapport. Le volume quatre sur les groupes ethniques a franchi le stade de la rédaction préliminaire.

Les recommandations de la Commission sur la région de la capitale nationale sont attendues avec beaucoup d'intérêt dans la région Ottawa-Hull depuis la publication d'un document de recherches consacré à la capitale fédérale. Préparé sous la direction de M. K.D. McRae, professeur de sciences politiques à l'université Carleton, cette étude de près de 300 pages traitait de la situation des deux langues officielles et des deux communautés linguistiques dans les villes d'Ottawa et de Hull, ainsi que dans des municipalités voisines. Elle mettait en relief le peu d'efforts déployés par la ville d'Ottawa pour répandre le bilinguisme dans la capitale canadienne.

Le personnel

Les effectifs de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui atteignirent 275 personnes au moment où l'organisme était à son apogée, ne sont plus que de 50 personnes maintenant.

Ceci expliquerait en partie pourquoi la Commission met autant de temps à parachever ses travaux. Le service de recherches est à peu près démembré et seuls les préposés à l'édition, à la traduction et à l'information demeurent à l'emploi de la Commission.

Depuis sa création par le gouvernement Pearson en 1963, la Commission a tenu des audiences - jusqu'en 1965 - avant de publier un rapport préliminaire en février de cette même année. En décembre 1967 elle publiait son premier volume sur les langues officielles et en décembre dernier elle présentait son deuxième rapport sur l'éducation.

Les commissaires, qui se sont accordés un répit au cours des mois d'été, reprendront leurs séances régulières à raison de six jours par mois.

Le Droit, Ottawa.

Récolte prévue de miel

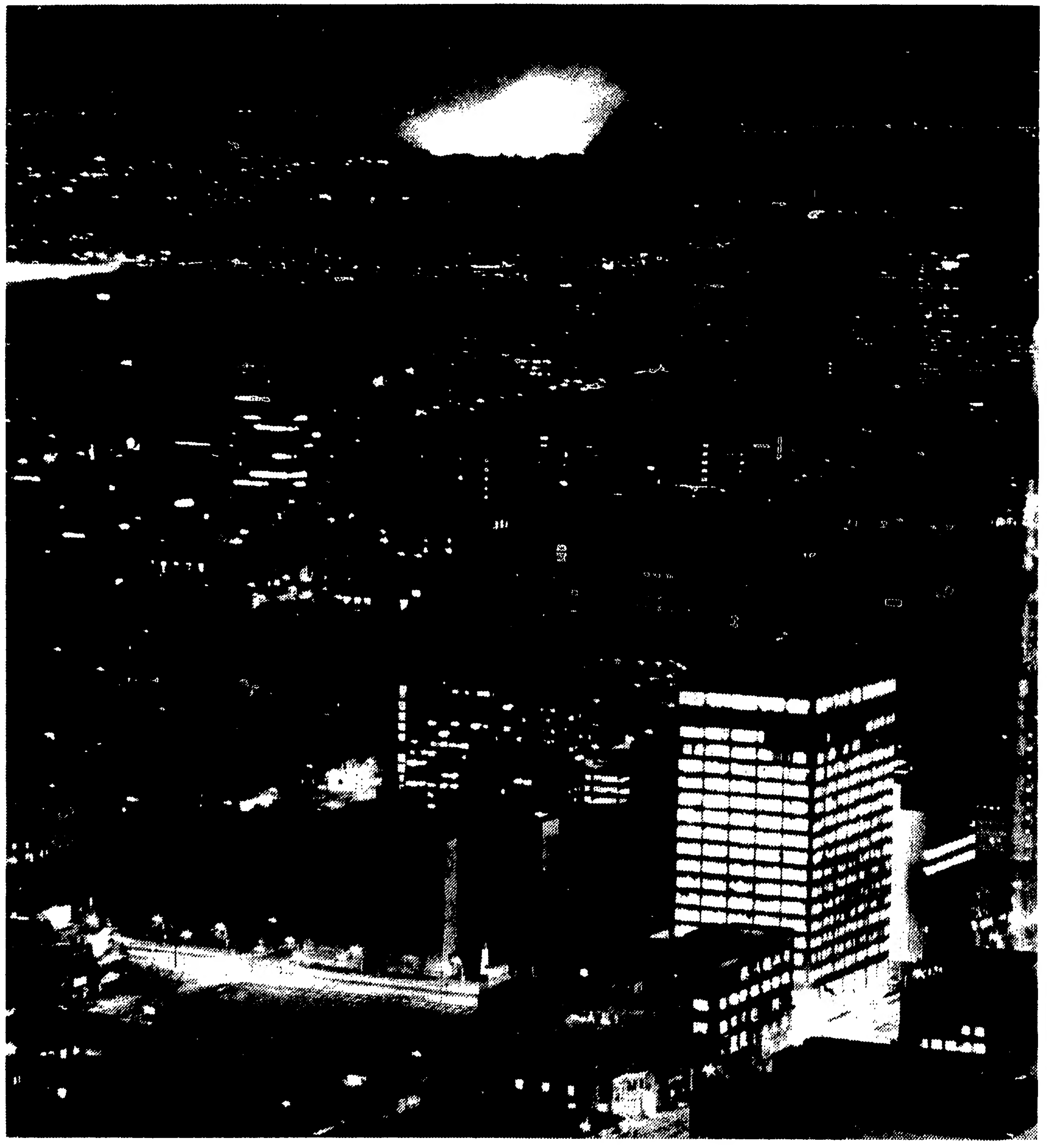
OTTAWA - La miellée tire à sa fin et la récolte s'annonce supérieure à celle de l'an dernier, d'après les rapports fournis par les provinces au ministère de l'Agriculture du Canada. Voici un aperçu des prévisions au tout début de septembre dans l'ensemble du pays.

Provinces de l'Atlantique: dans l'Ile du Prince-Edouard, la récolte devrait dépasser la normale; en Nouvelle-Ecosse, perspectives favorables; au Nouveau-Brunswick, production égale à celle de l'an dernier.

Provinces du Centre: au Québec, rendement supérieur de 20 pour cent à la normale; miel de bonne qualité; température favorable à la miellée d'automne. Perspectives sensiblement améliorées en Ontario durant la dernière quinzaine d'août; bonne miellée prévue de luzerne tardive et de sarrasin.

Provinces de l'Ouest: au Manitoba, on croit que la production doublera celle de l'an dernier; excellente récolte de miel blanc et bon volume de miel de sarrasin. En Saskatchewan, de 135 à 200 livres de miel par ruche (113 l'an dernier); couleur très pâle et bonne densité du miel. En Alberta, récolte remarquable par la qualité et supérieure de 50 p.c. à celle de l'an dernier. En Colombie-Britannique, bonne récolte en perspective: 110 livres de miel dans les ruches contre 75 livres en 1968.

La production canadienne du miel en 1968 fut de 33.4 millions de livres, soit environ 27 pour cent de moins que le sommet de 45.7 millions atteint en 1967. Cause principale: une baisse moyenne de rendement de 22 livres par ruche.



Un incendie de plus de trois millions de dollars a récemment rasé trois cours à bois et une filature de Toronto. Plus de 90 pompiers ont travaillé plusieurs heures pour prévenir un désastre encore plus sérieux, l'incendie s'étant déclaré dans un quartier industriel assez vieux.. La police torontoise a estimé à plus de 20,000 le nombre de personnes qui s'étaient rendues sur les lieux, pour "y voir de plus près" (même si les flammes étaient visibles à 60 milles à la ronde, dit-on). Cet incendie serait le pire qu'ait subi la Ville-Reine depuis 1904; il a aussi donné lieu à une panne d'électricité sérieuse et à un embouteillage monstre de véhicules dans un rayon de trois à cinq milles tout autour du brasier.

Quelques aspects d'un congrès...

par Louis-J. Laberge

Ne serait-ce que pour maintenir un sain équilibre, le mouvement coopératif a le droit de cité dans notre système économique contemporain...

Dans une des loges, dominant la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, comme plusieurs autres délégués observateurs, j'ai suivi pendant quatre jours les délibérations du 24ième Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, qui s'est tenu à Hambourg, en Allemagne, du 1er septembre au 4 septembre 1969.

A quelques mètres plus bas étaient assis, en rangées et bien identifiés par pays, les délégués (450) de 46 des 60 pays membres de l'Alliance. Ils représentaient le Mouvement coopératif international, modes peut-être à l'échelle mondiale, mais impressionnant quand même dans son ensemble puisque la compilation nous donne 577,900 sociétés coopératives groupant plus de 238,-516,700 membres. L'addition des actifs et le chiffre d'affaires consolidé de ces entreprises est astronomique.

Pour la bonne marche de l'assemblée, on avait mis de rigueur l'usage de quatre langues officielles seulement - anglais français, allemand et russe - avec traduction simultanée dans chacune de ces langues.

Ils sont différents ces délégués; plus différents encore sont les membres qu'ils représentent. Différents par la couleur de leur peau, différents par leur culture, leur langue, leurs dialectes... différents par le contexte dans lequel ils opèrent leurs coopératives et différents encore plus par le régime politique de leur pays respectif. Pourtant on y devine un sentiment commun qui semble les unir! Ce lien qui les unit devient perceptible à celui qui s'y arrête! Aux efforts vraiment remarquables qu'ils font pour se comprendre, on découvre sans difficulté que ce sont des coopérateurs.

Mener leurs délibérations à bonne fin n'est pas une tâche toujours facile. Souvent on se rend compte qu'on ne veut pas dire la même chose, tout en employant les même mots, les mêmes phrases et les mêmes mots d'ordre... Il faut alors s'arrêter pour faire le point! C'est ainsi qu'étape par étape on franchit la partie légale du Congrès, la lecture des rapports de différents Comités et, à la suite de leurs suggestions, on s'achemine lentement vers l'étude des résolutions qui ont trait à l'orientation, l'aide à accorder aux pays sous-développés, la paix dans le monde, la démocratie coopérative.

Certaines interventions sont passionnées, voir même émotionnelles... Les conceptions différentes s'affrontent. - L'attitude des délégués d'un certain pays est pour le moins contradictoire... tantôt on a essayé par une avalanche de mots et une ruse à peine voilée, de faire pencher l'assemblée en leur faveur et voter une taxe obligatoire de 10%, prise sur le profit net de chaque coopérative en faveur des pays sous-développés, et maintenant le délégué de ce même pays affirme avec non moins de force que la démocratie coopérative n'est possible qu'en pays socialiste et qu'en fait, ce n'est que dans ces pays qu'elle se pratique vraiment...!

Mais d'autres délégués de compétence reconnue, interviennent sagement. Les maîtres de la diplomatie parviennent, avec beaucoup d'adresse, à lier les points litigieux. Les penseurs s'amènent et, d'une logique implacable, posent les nouveaux piliers sur lesquels le Mouvement coopératif continuera à se développer.

Dans les coulisses, des contacts s'établissent et peu à peu on se fait des confidences! "Nous représentons à peine 5% - 15% - 30% de l'économie de notre pays", disent les délégués de pays capitalistes à haut standard de vie, "mais nous continuons à marquer des pas et notre présence modère les abus des puissances économiques qui nous entourent"! "Nous sommes au tout début de notre autonomie nationale et nos coopératives sont par excellence les entreprises pouvant entraîner nos gens à se donner une saine administration et à prendre graduellement en mains une économie qui jusqu'à présent nous était étrangère", disent les délégués des pays nouvellement décolonisés! "Nos coopératives sont des forces économiques qui nous restent pour préserver ce qui peut encore s'appeler entreprises privées et ce sont les seules organisations qui nous permettent jusqu'à un certain point de faire obstacle aux empiètements abusifs de l'Etat", disent les délégués de pays à régime communiste!

Par le son de ces échos on reconnaît le Mouvement coopératif qui s'exprime fidèlement. Il n'a pas pour but de faire grossir un capital mais plutôt de satisfaire à des besoins réels. Son rythme de développement est d'abord conditionné au besoin du milieu où il évolue et, une fois de plus, il ne reste qu'à conclure: Ne serait-ce que pour le maintien d'un sain équilibre, le Mouvement coopératif a droit de cité dans notre système économique contemporain, et il a aussi un pressant devoir de se développer pour le plus grand bien de l'humanité.



Membre de la délégation canadienne au 24e Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, tenu à Hambourg, en Allemagne, M. Laberge nous livre ici quelques impressions recueillies au cours de ce congrès.

La participation canadienne

Grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat, le Conseil Canadien de la Coopération pouvait déléguer cinq de nos compatriotes au récent Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale à Hambourg, du 1er au 4 septembre. Ces délégués étaient: MM. Louis-J. Laberge de Girouxville, gérant de CARDA de Rivière-la-Paix et représentant le Conseil Albertain de la Coopération, Théodore Préfontaine de Saskatoon, représentant du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, Raynald Labossière de St-Léon, Manitoba, représentant les coopérateurs francophones du Manitoba, François Séguin d'Ottawa, Surveillant des Caisses Populaires de l'Ontario et représentant les coopérateurs francophones de sa province et Hector Yelle d'Ottawa également, secrétaire du Conseil Canadien de la Coopération et Chef de la délégation.

Le bilinguisme progresse très lentement à Toronto

TORONTO - Le bilinguisme progresse à Toronto, mais à pas de tortue.

Avec une population métropolitaine de près de 2,000,000 et un élément français qui compte 50,000 personnes, Toronto n'a pas réagi à la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Selon la loi, le bilinguisme sera en vigueur dans les ministères et agences du gouvernement là où la demande est "suffisante" pour justifier des services bilingues.

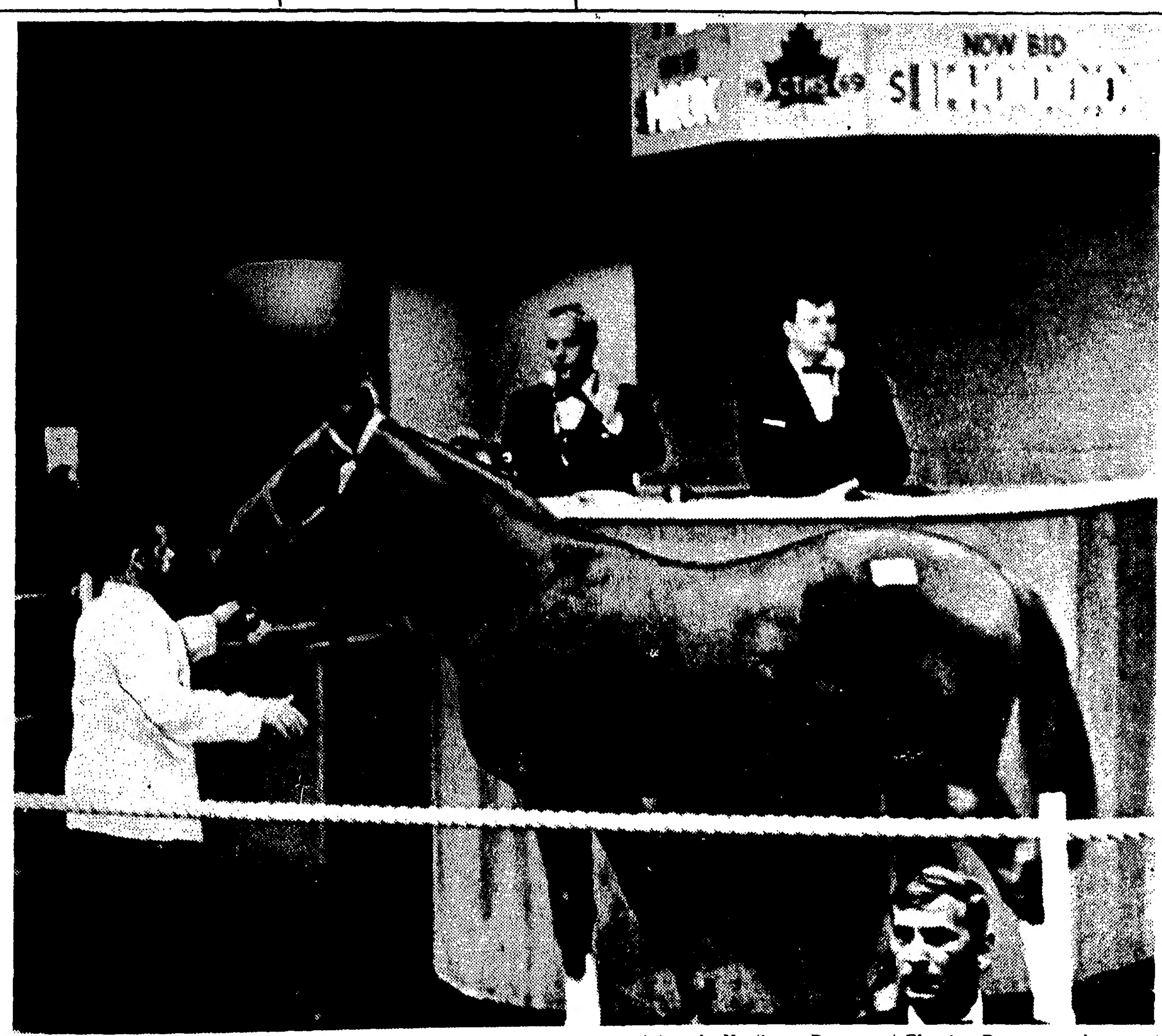
Mais, il semble que Toronto ne soit pas tout à fait prête pour le bilinguisme.

"Non, je ne parle pas français, monsieur - c'est le gouvernement canadien ici". Telle fut la réponse d'un superviseur aux bureaux du gouvernement fédéral ici lorsqu'un journaliste de langue français lui présenta une demande.

Dans bien d'autres cas, surtout là où l'on pouvait trouver un interprète, les employés des divers ministères admettaient qu'ils ne savaient quelle attitude prendre.

La conclusion qu'on peut tirer de cette série d'appels, c'est qu'il passera encore beaucoup d'eau sous les ponts avant que les données de la Loi ne soient mises en vigueur.

Cependant, on ne peut dire que les ministères fédéraux soient à blâmer pour le moment, puisque la Loi précise que le français devra être disponible dans les "districts bilingues."



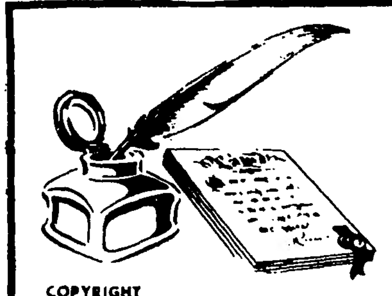
Le plus haut prix jamais payé dans l'histoire de la Canadian Thoroughbred Horse Society a été versé pour un coursier cet été lorsque le millionnaire américain Charles Engelhard, par l'entremise d'un intermédiaire, s'est porté acquéreur de Hip 22, un rejeton de Northern Dancer et Flaming Page, pour la coquette somme de $140,000. Le même millionnaire avait acheté un autre cheval canadien l'an dernier au prix de $84,000.

Smythe et Ballard devront attendre

TORONTO - Le cas de Stafford Smythe et d'Harold Ballard, directeurs des Maple Leafs de Toronto, a été ajourné au 2 octobre, après une courte apparition des deux hommes en cour, sous une accusation de détournements de fonds et de fraudes.

Les deux hommes avaient reçu une sommation le 10 juillet dernier, après que des enquêteurs fédéraux eurent déposé, sous serment, une accusation contre eux, en vertu de la loi de l'Impôt sur le revenu.

Les deux hommes ont dû abandonner leurs postes, la présidence pour Smythe et la vice-présidence pour Ballard, au Maple Leaf Gardens le 26 juin, mais ils demeurent quand même directeurs et Smythe est toujours membre du bureau des gouverneurs de la ligue Nationale. A eux deux, ils détiennent 40 pour cent des actions du Garden de Toronto.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Décès présumé

Plusieurs lecteurs nous demandent de confirmer ou d'infirmer l'opinion selon laquelle une personne, après une absence totale de sept ans, peut être présumée morte.

Cela n'est pas exact. En Alberta, deux des textes de loi qui traitent de la présomption de mort sont la Loi sur le mariage et la Loi sur les assurances. Aux termes de la Loi sur le mariage, si une personne mariée a des doutes raisonnables qui la portent à croire que son conjoint est décédé, elle peut présenter une pétition à la Cour Suprême pour que cette dernière émette un bref de présomption de décès. Et si la Cour juge qu'il y a suffisamment de raisons pour accepter une telle présomption, elle émettra alors un Décret de présomption de décès. La Cour prendra certainement en considération le fait que, pendant une période de sept ans ou plus, le conjoint a été absent de son foyer et que le requérant ou la requérante n'a aucune raison de croire son conjoint encore vivant(e) et donc, que l'on peut le ou la présumer mort jusqu'à preuve du contraire. Il est donc possible de faire telle demande à la Cour, avant ou après une période de sept ans d'absence.

Aux termes de la Loi sur les Assurances il existe aussi la possibilité qu'une personne s'adresse à la Cour et demande que l'on entende sa preuve, ou sa présomption, qu'une personne assurée est morte.

Si une personne assurée meurt en même temps que l'un ou plusieurs de ses bénéficiaires, la Loi albertaine sur les assurances prévoit que l'assuré est décédé le premier. Toutefois, dans d'autres cas, la clause de survie spécifie que lorsque deux personnes ou plus meurent en même temps ou dans des circonstances rendant impossible la possibilité d'établir qui a survécu à qui, on présume des décès selon l'ordre chronologique des personnes décédées, c'est-à-dire par ordre décroissant d'âge présumant de la logique que le plus jeune aura survécu aux plus âgés.

RAPPORT

La superficie de l'Etat de New York constitue environ un pour cent du territoire américain, mais sa population s'élève à 10 pour cent de la population totale des Etats-Unis.

POPULATION

La moyenne d'âge des citoyens de la Hollande est plus élevée que celle de tout autre pays au monde.

Une famille moyenne a besoin de $25.00 de plus par semaine qu'il y a deux ans

Selon les calculs du Canadien moyen chef d'une famille de quatre personnes, il lui en coûte aujourd'hui, au total, $25. de plus par semaine qu'il y a deux ans pour la nourriture, le logement, le vêtement, etc... Soit $125. au lieu de $100.

Plus précisément, les dépenses hebdomadaires pour la famille typique s'échelonnent entre $35. dans des régions rurales éloignées, et $300. dans des quartiers huppés. Dans plus de la moitié des cas, cependant, elles se situent entre $100. et $125.

De récentes études GALLUP ont démontré que le meilleur expert en la matière, l'employé (ou l'employée) qui s'astreint à un budget strict, en fonction du montant de sa paye, s'inquiète fort de la constance des hausses substantielles, de l'inflation galopante.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

SAMEDI, 27 septembre
M. Jules Chabot, Marie-Reine.
M. Albert Ethier, Edmonton.
M. Rhéal Lechasseur, Guy.
R.P. Robert Lesmerises, o.m.i., Fort Vermillion.
M. Albert Robertson, Falher.
Sr Alice Goulet, c.s.c., Grande Prairie.
M. Jean-Louis Trudeau, Girouxville.
M. l'abbé Louis Viel, Grand Centre.

DIMANCHE, 28 septembre
M. Maurice Bilodeau, Edmonton.
Dr Maurice Creurer, Edmonton.
Mlle Bernadette Dubrule, McLennan.
M. Ernest Guindon, Girouxville.
M. Phillip Lamoureux, Edmonton.
M. Marcel Montpetit, St-Albert.
M. Joseph Nadeau, Bonnyville.
M. Vilbon Vachon, Bonnyville.

LUNDI, 29 septembre
M. Gérald Dufresne, High Level.
M. Roger Guindon, Falher.
M. René Sylvestre, Tangent.
R.P. Clément Tourigny, o.m.i., Edmonton.

MARDI, 30 septembre
M. Gérard Bugeaud, Edmonton.
M. Paul Gagnon, Guy.
Mlle Raymonde Hunerbein, Sherbrooke, P.Q.
M. Léon Joly, St-Paul.
M. Oscar Labrie, Edmonton.
M. André Roy, Edmonton.
Sr Rita Chartrand, Lamoureux.

MERCREDI, 1er octobre
Mme Jeanne Arsenault, High Level.
M. John Blackburn, High Level.
M. Darius Fontaine, Girouxville.

JEUDI, 2 octobre
M. Armand Breault, Edmonton.
M. Jean-Marc Cadrin, Edmonton.
M. Ilas Dion, Donnelly.
M. Frank Durand, Edmonton.
M. Edouard Goudreau, Beaumont.
M. Roméo Lamothe, Bonnyville.
M. l'abbé Albert Noel, St-Vincent.
M. Louis Ouellet, Tangent.
M. Roger Théroux, Edmonton.

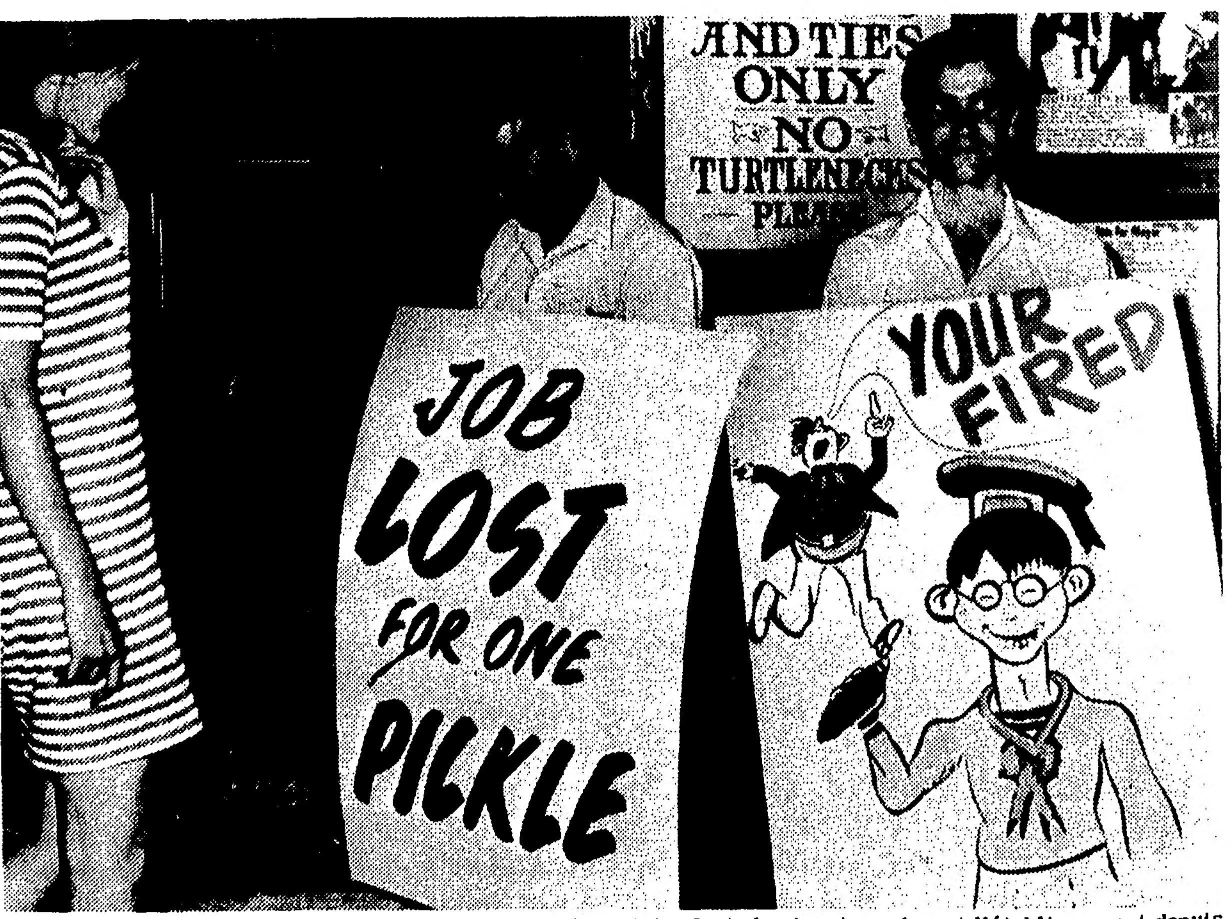
Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3					■						■	
4								■				
5		■		■		■			■			
6			■								■	
7		■		■						■		■
8				■					■			
9			■					■				
10				■		■						■
11					■		■				■	
12												

HORIZONTAL
1 - Graphique de la structure hiérarchique d'une organisation.
2 - Souveraine - Action de revenir.
3 - Lieu où l'on demeure, où l'on peut coucher - Couronne du pape.
4 - Examen, décomposition méthodique - Pron. pers.
5 - Du verbe aller - Fatigué.
6 - Pron. pers. - Présent fait à l'occasion du Nouvel An.
7 - Affectionnes.
8 - Durée de la vie - Roche sédimentaire formée de grains de sable de taille relativement égale - Partie intérieure du pain.
9 - Equerre - Ch.-l. du dép. du Calvados - Une si grande quantité.
10 - Fille de Cadmus - Cacher, ne pas dire.
11 - Para, embellit - Triage.
12 - Névrose avec affaiblissement de la force nerveuse.

VERTICAL
1 - Appellation de certaines institutions internationales.
2 - Viscère double - Subdivision de la famille qui se décompose elle-même en espèces.
3 - Bohémien - Largeur d'une étoffe - Sigle de l'Organisation des Nations Unies.
4 - Anneau qui tient rapprochées les branches d'une tenaille de forgeron - Term. d'inf.
5 - Négation - Sabre incurvé en deux sens opposés.
6 - Très Saint - Exprimer un sentiment de gaité - Carte à jouer.
7 - De façon grave.
8 - Roue à gorge d'une poulie - Animal têtu, pl. - Ville de Belgique (Hainaut)
9 - Foyer de la cheminée - Notre Seigneur - Fatigué et amaigri.
10 - Tissu riche en graisses, situé au centre des os longs - Qui appartient à la mer.
11 - Du verbe muer - Note de musique - Baguette sur laquelle on enfile le hareng à fumer.
12 - Prénom masculin - Conj. - Pron. pers.

SOLUTION EN PAGE 15



Quatorze garçons de table d'un restaurant torontois font du piquetage devant l'établissement depuis que l'un d'eux, Georges Blanas (deuxième de gauche) a perdu son emploi... pour avoir été pris à manger un cornichon! Le propriétaire du restaurant a déclaré qu'il payait ses employés avec de l'argent non de la nourriture, et que tous devaient respecter cette règle, si dure puisse-t-elle paraître.

Orientation familiale

Les parents et l'enfant...

Après la présente série d'articles sur les parents et l'enfant, il convient peut-être de vous donner un test, chers parents... Le voici:

Moi, la mère:

1. Est-ce que je pousse les enfants à consulter leur père?
2. Est-ce que je signale les qualités de leur père à mes enfants?
3. Est-ce que je peux dire sincèrement que je n'ai pas de préféré parmi mes enfants?
4. Est-ce que je profite des disputes des enfants pour les aider à se comprendre?

Moi, le père:

1. Est-ce que je suis attentif à tout ce que me disent mes enfants?
2. Est-ce que je joue avec mes enfants?
3. Devant un travail difficile, est-ce que je donne à mes enfants l'exemple de la ténacité?
4. Est-ce que mes enfants peuvent toujours compter sur moi pour les aider?

Il serait profitable que ces réponses personnelles du père et de la mère soient discutées entre eux. C'est ainsi qu'il pourrait y avoir des échanges solides... Et pour finir, répondez ensemble aux 4 questions suivantes:

1. Est-ce que nous laissons les enfants nous exprimer leur affection à leur manière?
2. Est-ce que nous acceptons que nos enfants amènent des amis à la maison?
3. Est-ce que les enfants sont en confiance pour rapporter à la maison, ce qu'ils ont vu ou entendu? (pas pour faire des histoires, mais sérieusement...)

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale

FLAIRETOUT

La photo n'a pu être prise de l'endroit indiqué. La position de la cheminée diffère (vue de l'endroit en question) beaucoup de celle indiquée sur la photo.

LES 8 ERREURS

1. Un motocycliste de plus à l'arrière-plan.
2. Main de l'homme au coin de la rue, à droite.
3. La voiture n'a plus de rétroviseur.
4. La canne de l'Ecossais est plus courte.
5. Le décolleté de la dame est plus grand.
6. La jupe de la dame est plus longue.
7. Le réverbère est différent.
8. Bouche différente au conducteur de droite.

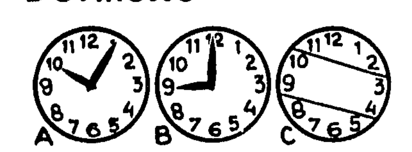
CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Autour de chaque forme noire se trouvent 8 étoiles. Après avoir enlevé 5 étoiles et déplacé une aute, il faut pouvoir compter encore 8 étoiles autour de chaque figure.

Devinette



Tranquilisant sans risque... la musique

La légende rapporte que les rivières s'arrêtaient de couler lorsque Krichna jouait de la flûte, et lorsque Amphion, fils d'Antiope et de Zeus, pinçait la lyre, les pierres se transformaient même spontanément en édifices. C'était le bon vieux temps car, de nos jours, la musique n'adoucit pas toujours les moeurs. Ce que la lyre d'Amphion a édifié, les grincements des guitares électriques de certaines idoles ont vite fait de le démolir.

Ainsi la preuve est faite que les vertus de la musique dépendent, dans une large mesure, du tempérament de ceux qui la font et aussi de ceux qui l'écoutent. Selon les personnes et les circonstances, la musique peut exercer sur l'auditeur un effet salutaire ou morbide. Exemple de musique morbide: celle que vous impose votre voisin de palier. Musique salutaire: celle qui se présente au moment opportun et qui satisfait votre goût. Encore, sur le dernier point, faut-il faire des réserves. La prédication pour certains genres musicaux ne rejoint l'effet salutaire que lorsque l'auditeur possède une personnalité équilibrée. Les déprimés, les exaltés, les névrosés et les psychopathes montrent souvent un penchant à se délecter précisément d'un genre de musique propre à aggraver leur mal. Les circuits de régulation psychiques de ces personnes semblent fonctionner dans le mauvais sens, parce qu'un jour le choc brutal d'un événement "traumatisant", où l'usure progressive, a faussé des mécanismes nerveux particulièrement fragiles.

D'appréciables progrès

Sur le plan diagnostique, de même que thérapeuthique, l'utilisation de la musique en médecine a fait ces dernières années d'appréciables progrès. Aux Etats-Unis, une équipe de chercheurs a entrepris de classer les oeuvres musicales en fonction de leur contenu psychique. On a également conçu des disques comportant un grand nombre de fragments d'oeuvres très diverses par leur nature et permettant aux médecins de déterminer le biotype d'une personne selon ses préférences musicales.

Chacun sait que la musique, en agissant, soit comme tranquillisant, soit comme stimulant, peut rétablir un équilibre perturbé. Ce phénomène de nature purement psychique ne manquera pas d'avoir des répercussions sur le plan physiologique. La musique peut donc, dans certains cas, sauvegarder une santé menacée ou même guérir des troubles fonctionnels.

Les vertus thérapeutiques de la musique ne doivent pas être attribuées au contenu affectif de l'oeuvre, mais plutôt à une sorte de résonance sur le plan humain des structures harmonieuses qui caractérisent le schéma musical. Les médecins qui étudient et pratiquent la musicothérapie (notamment dans certaines cliniques psychiatriques) sont unanimes à reconnaître que la résonance affective que peut déclencher chez le malade une musique chargée de réminiscences personnelles, tend plutôt à aggraver le déséquilibre psychique.

Origine du shower

VANCOUVER - Nos fiancées qui sont inondées de cadeaux avant leur mariage le doivent à une jeune Hollandaise tenace qui, selon la légende, se serait mariée sans dot, mais aurait par contre, hérité d'une foule de présents. Son père lui aurait refusé la dot parce qu'elle préférait un meunier au fermier qu'il lui destinait. Elle épousa donc son meunier mais le père refusa de la doter. Ce que voyant, des amis obligeants, devant le désarroi, se groupèrent pour réunir des cadeaux pouvant compenser la dot. Et c'est ainsi que débuta le premier shower à l'intention des fiancées.

A votre service

Interprète-compositeur: Georges Dor

Si tu savais comme on s'ennuie, à la Manic,
Tu m'écrirais bien plus souvent à la Manicouagan.
Parfois je pense à toi si fort, je recrée ton âme et ton corps
Je te regarde et m'émerveille, je me prolonge en toi,
Comme le fleuve dans la mer, et la fleur dans l'abeille.

Que deviennent quand j'suis pas là, mon bel amour,
Ton front doux comme fine soie et tes yeux de velours
Te tournes-tu vers la Côte nord, pour voir un peu, pour voir encore
Ma main qui te fait signe d'attendre? Soir et matin je tends les bras,
Je te rejoins où que tu sois, et je te garde...

Dis-moi c'qui s'passe à Trois-Rivières et à Québec,
Là où la vie a tant à faire et tout c'qu'on fait avec,
Dis-moi c'qui s'passe à Montréal, dans les rues sales et transversales
Où tu es toujours la plus belle, car la laideur ne t'atteint pas
Toi que j'aimerai jusqu'au trépas, mon éternelle...

Nous autres, on fait les fanfarons, à coeur de jour,
Mais on est tous des bons larrons, cloués à leurs amours.
Y'en a qui jouent de la guitare, d'autres qui jouent d'l'accordéon
Pour passer le temps quand y est trop long. Mais moi je joue de mes amours,
Et je danse en disant ton nom, tellement je t'aime...

Si tu savais comme on s'ennuie, à la Manic,
Tu m'écrirais bien plus souvent, à la Manicouagan,
Si t'as pas grand'chose à me dire, écris cent fois les mots: je t'aime,
Ca fera le plus beau des poèmes, je le lirai cent fois,
Cent fois, cent fois, c'est pas beaucoup,
Pour ceux qui s'aiment.

CARTES PROFESSIONNELLES

L'enfant et sa tenue à table: patience et exemple sont essentiels





PARIS - Manger est instinctif parce que vital. Mais ce retour à la nature dans une société civilisée ne serait pas tolérable sans le contrôle des gestes et le respect que l'on doit à la sensiblité d'autrui. L'éducation de la tenue à la table doit s'entreprendre tôt pour devenir automatique; il faut créer une seconde nature. Malgré toute sa bonne volonté, un individu qui n'a pas reçu dès sa tendre enfance cette éducation laissera toujours transparaître, soit par distraction, soit par laisser-aller, ses mauvaises habitudes.

Ainsi le bras qui reste appuyé sur la table pour élever la cuillère ou la fourchette ou le verre jusqu'à la bouche, l'étalement des coudes de part et d'autre de l'assiette, le bruit fait en mangeant ou en buvant, la bouche ouverte pour une mastication sans vergogne, le dos si arrondi que la tête se trouve presque à hauteur du verre, les doigts utilisés à tous propos, le couteau ou la fourchette brandi sous le nez du voisin au cours d'une explication animée, l'oubli de passer les plats à ceux qui ne sont pas encore servis, la conversation entreprise la bouche pleine, la boisson bue sans qu'au préalable la bouche ait été essuyée discrètement avec la serviette, etc... Voilà autant de gestes et d'attitudes qui choquent par leur manque de beauté et d'élégance, qui constituent un spectacle gênant pour ceux qui observent.

Essentiel: l'exemple

Dès que l'enfant mange "comme les grands", tous ces détails importants demandent à être surveillés par les parents. Un point essentiel à respecter: les adultes et les plus grands ont à faire avant tout une honnête autocritique et à rectifier rapidement leurs attitudes s'il y a lieu. La leçon et les gronderies qui accompagnent l'interdiction de lire un illustré en mangeant ne doit pas venir d'un visage sévère dont les yeux parcouraient quelques instants plus tôt le journal du matin! Sans aller jusque-là, il est fréquent que les parents exigent de leurs enfants une discipline de tenue qu'ils ne suivent pas eux-mêmes. Or rien n'est moins efficace qu'un conseil qui dément l'exemple. L'exemple dans ce cas précis de la tenue à table est essentiel. Point n'est besoin de semonces et d'incitation à bien se tenir lorsque l'exemple est donné.

Ne serait-ce que par mimétisme, l'enfant se tient bien tout naturellement parce qu'il a toujours vu autour de lui ses proches se tenir bien. Plus tard, c'est certain, il imitera l'attitude de ses camarades d'école, plus grands que lui, dont la désinvolture forcée le séduit.

C'est dangereux de monter en haut de ce pic?

Le montagnard hoche la tête:

- C'est pas en montant qu'on se tue, c'est en tombant.

RETRAITE FERMÉE

ETOILE DU NORD, ST-ALBERT

Du 26 au 28 septembre, il y aura Retraite mixte pour demoiselles et jeunes gens à l'Etoile du Nord.

Pour réservations, veuillez téléphoner à Mlle Cécile L'Abbé, 599-5385 ou à l'Etoile du Nord, 599-7196 ou 599-6136.

Bien manger... c'est mieux

Sous ce titre, CHFA présentera une série d'émissions, du lundi au samedi, tout au cours du mois d'octobre.

Les auditeurs pourront alors visiter, en compagnie de l'hôtesse Françoise Balestri, les meilleurs restaurants d'Edmonton. Les spécialités de la maison, le décor et les spectacles présentés, s'il y a lieu, vous seront alors dévoilés de façon simple, attrayante, intéressante.

La photo vous montre notre hôtesse Françoise, en compagnie de l'un des nombreux chefs-cuisiniers qu'elle a visités depuis quelques semaines pour préparer la série d'émissions "Bien manger... c'est mieux".





Voici un peu comment se dérouleront les visites. Les lundis, à 12:55 Françoise vous emmènera au Château Lacombe; les mardis ce sera au Kingsway Motor Hotel; les mercredis au Sahara Theatre Restaurant; les jeudis aux divers restaurants de l'Hôtel Macdonald; les vendredis nous irons au Saxony Motor Hotel et, finalement, les samedis, au Royal George Hotel et à l'Italian Garden.

Les "fines fourchettes" ne voudront pas manquer cette série d'émissions très intéressantes... et aussi très alléchantes!

A CHFA, 680 à votre cadran, tous les jours de la semaine à 12:55 à compter du mois d'octobre.

"Le chaos universel"

L'agitation sociale et la violence gagnent toutes les parties de l'univers et même notre coin de pays n'y échappe pas. Partout, les semeurs de haine sont à l'oeuvre. Dans bien des cas, ce sont des fanatiques qui n'hésitent pas à recourir à la violence pour promouvoir des causes qu'ils croient justes.

Tous ces extrémistes prêchent la révolte et sèment le désordre. Et la plupart de ceux qui ont des griefs contre la société emboitent le pas derrière eux.

Les semeurs de haine sont à plaindre... car ce sont de grands malades. Mais, comme leur maladie est contagieuse, il faut s'efforcer de les mettre à la raison de sorte que la société entière n'ait pas à souffrir de leurs excès. Dieu merci, notre démocratie permet la contestation. Mais, de grâce, une contestation civilisée!...

Quelques trucs de cuisson

Quelques points importants concernant la cuisson de la viande:

1. Une très haute température durcit les protéines de la viande et occasionne une perte de valeur alimentaire.
2. Les morceaux tendres peuvent être accommodés en rôtis, grillades, fritures. Les autres requièrent une cuisson humide.
3. Les viandes de porc et de veau doivent cuire plus longuement que le boeuf et à chaleur très douce.
4. Les viandes rouges doivent être salées après la cuisson.

Cuisson des pommes: Piquer l'écorce de la pomme et elle ne se brisera pas par la cuisson.

Cuisson des crêpes: Plonger la cuiller dans le lait ou l'eau, et la pâte s'en détachera facilement.

Blancs d'oeufs: Ne jamais battre les oeufs dans un récipient en aluminium; cela les noircirait.

CHFA - 680kcs CBXY - 1490kcs

HORAIRE

En vigueur jusqu'à la fin d'octobre seulement

Le dimanche

6:50 - Ouverture
6:55 - Nouvelles, Sports, Météo
7:00 - Mille et une notes
7:30 - Ballade musicale
8:00 - La foi vivifiante
8:15 - Le chant joyeux
8:30 - Prog. en cri
9:00 - Prog. italien
11:00 - Messe dominicale
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Crescendo
2:30 - Chants de grâce
3:00 - Radio-journal
3:05 - La bourse et la vie
3:30 - Kiosque à musique
4:00 - Formule "J"
5:30 - Cabaret du Soir
7:30 - Radio-journal et sports
7:40 - Cabaret du Soir
9:00 - Nouvelles
9:03 - Romance et musique
10:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Romance et musique
12:00 - Nouvelles, sports et Météo
12:05 - Méditation
12:07 - Fin des émissions

Du lundi au vendredi

6:50 - Ouverture
7:00 - Nouvelles
7:03 - Sports et Météo
7:05 - Radio-Réveil
7:30 - Nouvelles
7:35 - Radio-Réveil
8:00 - Nouvelles
8:10 - Sports
8:15 - Méditations
8:20 - Radio-Réveil
8:28 - Nouvelles
8:31 - Joyeux troubadours
9:00 - Nouvelles
9:04 - Place aux Femmes
10:00 - Monde maintenant
10:30 - Un homme vous écoute.
10:45 - Au gré du vent
11:00 - Nouvelles
11:05 - Au gré du vent
11:15 - S'il vous plaît
12:00 - Douze à la une
1:00 - S'il vous plaît
1:45 - Chansonnettes
2:00 - Ranch 680
3:00 - De tous les points du monde
3:20 - Sports
3:25 - Une vedette et ses chansons
3:40 - Radio-transistor
4:05 - Au tour de la chanson.
5:00 - Nouvelles
5:05 - Présent
5:30 - Mini-concert
6:00 - Nouvelles
6:05 - Mini-concert
6:30 - Chapelet
6:45 - Salut les Copains
7:30 - Radio-journal
7:40 - Présent écoute
8:00 - Sérénade.
9:00 - Selon le jour

Changements quotidiens

LUNDI:
9:00 - Prog. ukrainien
10:00 - Radio-journal
10:03 - Sur toutes les scènes du monde
11:30 - Orchestre de chambre de Québec
00:00 - Nouvelles et Sports
00:05 - Méditations
00:07 - Fin des émissions

MARDI:
8:00 - Sérénade
10:00 - Radio-journal
10:03 - Pour le chant du monde
10:30 - Des livres et des hommes
11:00 - Orchestre symphonique

MERCREDI:
8:00 - Sérénade
9:30 - Prog. polonais
10:00 - Radio-journal
10:03 - Mercredis de la musique

JEUDI:
9:00 - Prog. italien
9:30 - Prog. hollandais
10:00 - Radio-journal
10:03 - Eloges
10:30 - Clément Lockwell et son invité
11:30 - Horizons

VENDREDI:
8:30 - Prog. allemand
10:00 - Radio-journal
10:03 - Studio d'essai
10:30 - Documents
11:30 - Récital du réseau

Le samedi

6:50 - Ouverture
7:00 - Nouvelles
7:05 - Musique en tête
7:30 - Nouvelles
7:35 - Musique en tête
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditations
8:15 - Musique en tête
8:30 - Tel quel
10:00 - Radio-journal
10:10 - Politique
10:15 - Radio-Bambino
10:45 - Tante Lucille
11:15 - Par un beau samedi
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Kiosque à musique
2:00 - Ranch 680
3:00 - Radio-journal
3:10 - A votre service
3:30 - Au temps du 78
4:00 - Les chansonniers
5:00 - Salut les Copains
6:00 - Nouvelles
6:05 - Une vedette et ses chansons
6:30 - Chapelet
6:45 - Disc-O-Pop
7:30 - Radio-journal
7:40 - J'ai tant dansé
8:10 - Jazz en liberté
9:00 - Nouvelles
9:03 - Surprise-partie
12:00 - Nouvelles de Radio-ouest
12:05 - Méditation
12:07 - Fin des émissions

On l'a souvent répété, mais il faut le redire

Une ruade de sinistre mémoire est celle que décocha, en 1871, la vache de Mme O'Leary sur une lanterne à pétrole. L'incendie qui en résulta détruisit tout le centre de Chicago, prouvant que les liquides inflammables constituent un énorme danger d'incendie, même au foyer.

Quand l'essence, le pétrole, les détachants, les peintures et les diluants, l'essence à briquets, les solvants et autres liquides précisés inflammables sur l'étiquette, sont laissés à portée des enfants, ils peuvent causer des empoisonnements déclare le Conseil canadien de la santé familiale, un organisme sans but lucratif, commandité par les principaux membres de l'industrie pharmaceutique pour encourager la sécurité et l'hygiène familiale au foyer.

Un sondage récent indique qu'annuellement des milliers d'enfants canadiens de moins de cinq ans, avalent accidentellement certains de ces liquides. Or bon nombre d'eux doivent être hospitalisés.

Il est très commun de croire que les liquides inflammables, spécialement le pétrole et ses distillants ont une saveur trop désagréable pour que les enfants se risquent à en absorber plus d'une goutte. Or, les rapports ont prouvé qu'un nombre considérable d'entre eux en ont absorbé une once ou plus.

Un enfant d'un an a bu une quantité de pétrole, estimée à huit onces, et en est mort.

Une fillette de dix-huit mois a sucé des pinceaux à peinture trempant dans du solvant dans l'évier de la cuisine; elle trouva ensuite la bouteille de solvant et but une partie de son contenu.

Le père d'un petit enfant de deux ans versa du fluide à nettoyer dans un verre pour s'en servir plus facilement. Quand il eut terminé il versa le reste du fluide dans le bidon, mais, malheureusement, il en restait suffisamment dans le verre pour tenter l'enfant qui en absorba une gorgée.

Quelles sont les mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'utilisation et de l'entreposage des liquides inflammables, pour éviter les empoisonnements au foyer? Voici quelques précautions à prendre:

-Ne transvasez jamais de liquides combustibles d'un contenant à un autre, même si cela doit faciliter votre tâche et rangez-les toujours dans leur contenant d'origine afin de ne risquer aucune erreur.

-Ne versez pas de liquides inflammables dans des récipients généralement réservés aux denrées ou à la préparation des aliments, tels que bouteilles de soda, tasses ou verres, soucoupes, casseroles, ustensiles de cuisine ou même couvercles de bocaux.

Rangez les liquides inflammables dans une armoire inaccessible aux enfants, de préférence hors de la maison et fermée à clef.

Lisez toujours l'étiquette du contenant. Elle peut indiquer des précautions spéciales que vous pouvez ignorer.

LES SUPERPOSES - Introduction à l'art des métamorphoses. Les ravissants multiples en souple velventine. Jupe évasée plus gilet corsaire plus pantalon large plus veste croisée plus jupes de coton imprimé... Total: une garde-robe à décomposition. Solution de Evan-Picone.

Des exercices, on peut en faire partout

Plus de 60% des malades qui vont consulter un médecin ont un point commun: le manque d'exercice. Et pourtant, l'exercice quotidien est un besoin absolu, car le corps s'affaiblit si on ne l'utilise pas. Seuls les organes qui travaillent tous les jours conservent un tonus acceptable; les autres dégénèrent.

Chez beaucoup trop de gens, la condition physique laisse à désirer. On est de moins en moins en forme car notre vie est de plus en plus mécanisée. Le développement des techniques a supprimé l'effort physique dans un grand nombre d'usines. Dans les bureaux, il suffit maintenant de les toucher légèrement pour que machines à écrire, calculateur ou autres machines fonctionnent. Dans beaucoup de foyers, les femmes ne cessent d'appuyer sur des boutons: tout chez elles marche à l'électricité.

On en vient à éviter l'exercice jusque dans la pratique des sports. Les joueurs de golf, par exemple, ne marchent plus, ils disposent de petites voitures pour les transporter, eux et leurs bâtons. Les skieurs empruntent les remonte-pentes pour atteindre le sommet des pistes. Au lieu de ramer, nous utilisons des bateaux à moteur. Nous sommes des athlètes du dimanche, quand nous ne nous contentons pas de regarder les matches sportifs à la télévision.

La seule solution valable semble donc être de réserver dans nos activités journalières une part de notre temps pour l'exercice physique, tout comme on prend celui de se brosser les dents et de se peigner tous les matins. S'il est certain que tout programme d'exercices devrait comprendre une part d'activités énergiques comme la course ou la marche athlétique, il existe aussi d'autres exercices plus calmes et pourtant profitables, faciles à pratiquer à peu près n'importe où.

Ainsi vous pouvez, en vous brossant les dents, rentrer le ventre et serrer les fesses. Au lieu de vous asseoir pour enfiler sous-vêtements et chaussettes, restez debout sur un pied. Pour attraper votre train de banlieue, marchez sur les talons à grands pas, en respirant profondément; cet exercice allonge les tendons d'Achille, En voiture, que vous soyez conducteur ou passager, bandez vos muscles abdominaux chaque fois que vous arrivez à un feu rouge. Gardez cette position jusqu'à ce que le feu passe au vert. Ne prenez pas les ascenseurs, montez les escaliers à pied au moins un étage ou deux.

Il exister beaucoup d'autres exercices aisés à faire en travaillant, chez vous tout comme au bureau. Souvez-vous que tout muscle capable de bouger peut se fortifier. Peu importe votre âge et, à condition de commencer doucement et d'augmenter peu à peu la durée des mouvements, vous pouvez accroître votre vigueur et votre souplesse. Commencez dès aujourd'hui, demain vous aurez encore vieilli d'un jour.

Comment voyager en avion avec de très jeunes enfants

Il y a certaines mesures de précaution à prendre lorsqu'on voyage avec un très jeune enfant.

La première consiste à avertir à l'avance la compagnie aérienne qu'on emmènera un bébé, afin que l'équipage se prépare en conséquence. Les hôtesses verront à ce que certains articles, serviettes, poudre, nourriture spéciale et ustensiles se trouvent à portée de la main en quantité suffisante. Elles pourront par ailleurs donner tous les renseignements nécessaires afin que l'enfant se trouve aussi confortable et en sécurité que s'il était chez lui.

Les parents sauront par exemple qu'au moment du décollage, ils doivent tenir l'enfant dans leurs bras mais sans l'attacher avec la ceinture de sécurité.

Autres précautions à prendre:

* apporter un sac ou une boîte en plastique qui contiendra les bouteilles et la nourriture;

* si l'enfant a besoin de nourriture liquide, il faudra en apporter en quantité suffisante; l'hôtesse se fera un plaisir de réchauffer le tout ou de fournir le lait, mais elle n'a pas le droit de préparer les mélanges;

* apporter une bouteille supplémentaire de lait ou de jus de fruit pour le décollage; les adultes préfèrent mâcher de la gomme pour éliminer les désagréments des changements de pression, mais les enfants prendront plus volontiers une gorgée de liquide;

* se munir d'un bon nombre de couches; s'il en manque, l'hôtesse en fournira.

Pour les enfants plus âgés, il n'est pas inutile d'apporter un jouet, des cahiers à colorier, des livres illustrés ou une revue qu'ils feuilletteront lorsqu'ils ne seront pas occupés à regarder par le hublot.



DECORATION MON BEAU SOUCI - L'immense fenêtre astucieusement habillée s'intègre harmonieusement à ce décor qui marie l'ancien et le moderne. Des stores à lamelles verticales rivalisent de blancheur avec les murs. La matière, une cotonnade à stores, la Tontine. Le jeu des lamelles orientales donnent du relief au mur tout en permettant de doser la lumière et de protéger l'intimité de l'occupante. Romantique lit de cuivre joliment parée d'une cotonnade à fleurs.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon



vos dents, image de votre santé

Importance d'une dentition saine

Bien manger est un des plus grands plaisirs de l'homme. Mais combien d'hommes, de femmes et d'enfants retirent aucun bénéfice d'un régime varié parce qu'ils ne peuvent par préparer leurs aliments pour la digestion.

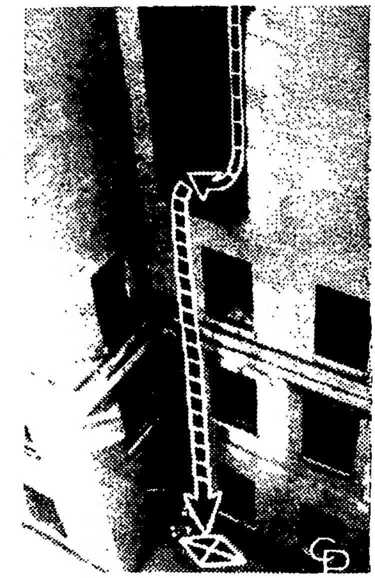
Chacune de nos dents a un rôle bien défini à remplir: par exemple les dents d'en avant, les incisives, servent à couper les aliments, les canines, ou dents de l'oeil, à déchirer, les prémolaires et les molaires à broyer.

Parce que chacune de ces dents a un travail particulier à faire, une dent ne devrait pas avoir à accomplir le travail d'une autre qui a été extraite ou qui n'est pas en bon état. Si vous n'avez plus de molaires, ce sont vos dents d'en avant qui doivent broyer vos aliments, mais elles ne sont pas faites pour cela.

Il n'y a pas de digestion normale possible si la nourriture est avalée sans avoir été bien mastiquée. Les aliments, en passant de l'estomac aux intestins sans préparation, peuvent causer une indigestion. Les ulcères d'estomac dépendent souvent d'une mastication imparfaite, résultat de dents négligées.

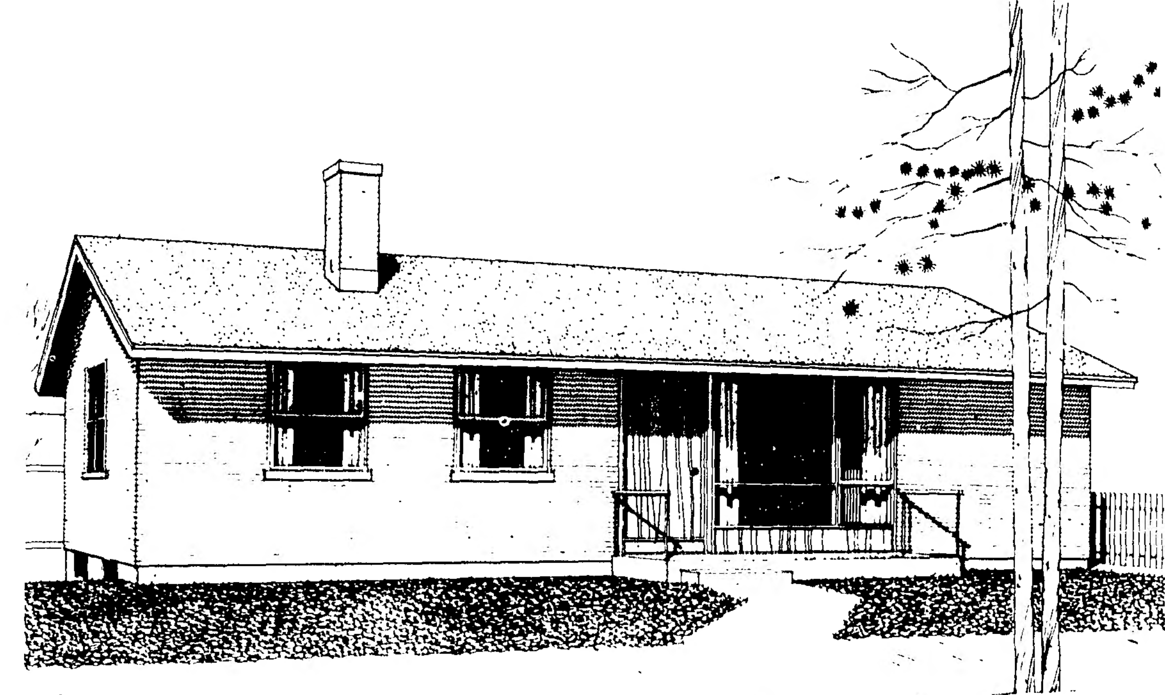
Pour éviter ces dangers, vous devez faire remplacer, aussitôt que possible, chaque dent perdue ou extraite. Même les dents cariées peuvent entrainer des troubles digestifs. Nous avons une tendance naturelle à ne pas nous servir d'une dent qui est sensible. Et, de plus, une personne qui n'a plus toutes ses dents, choisit de préférence des aliments qui ne demandent pas à être mastiqués, tels que les liquides, les gruaux et les céréales faciles à digérer. En ce cas, comme en celui d'aliments insuffisamment mastiqués, la digestion ne commence pas dans la bouche comme elle le devrait, et l'estomac s'en trouve surchargé.

Même ceux qui ont de bonnes dents, souffrent parfois de troubles digestifs provoqués par une mastication incomplète. Cela vient de l'habitude que l'on a de manger trop vite. Les dents ont une importance vitale, et rien ne devrait être négligé pour les conserver saines.

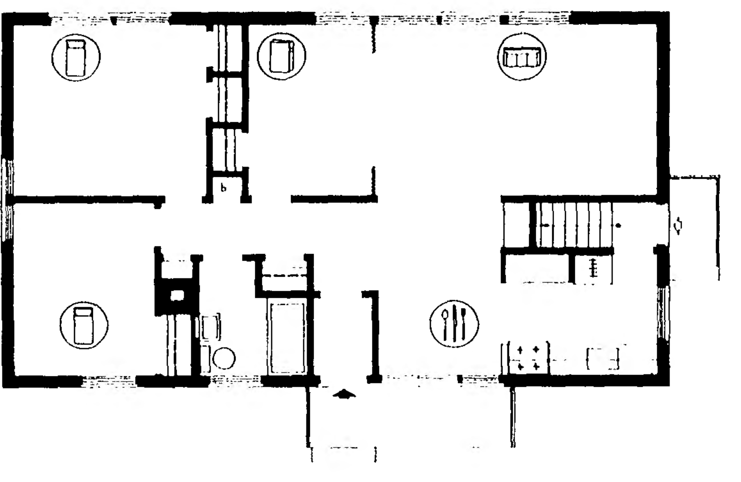


Vol manqué! - Vido K. Aras, 20 ans, de Boston avait presque tout prévu. Au moyen d'une corde attachée au toit de l'édifice de la bibliothèque de l'université Harvard il se laisserait glisser, pénétrerait à l'intérieur pour y voler deux exemplaires de la fameuse Bible de Gutemberg (évalués à plus de $1 million) puis se laisserait glisser jusqu'au sol par la même corde. Tout a bien marché jusqu'à la redescente alors qu'il perdit pied et alla se fracasser les jambes et le dos! Il fut retrouvé gisant sur le sol, inconscient, les deux Bibles à ses côtés!

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...



MODÈLE 141.



NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Ce bungalow de deux chambres, en brique sur bois, conçu par l'architecte R. T. AFFLECK, de Montréal, assure plus d'espace et plus d'intimité.

Le vivoir donne sur le jardin arrière et se prolonge dans une aire polyvalente qui peut être isolée et ainsi servir de cabinet de travail ou de chambre d'amis. Les plans ouverts du vivoir, de la salle à manger et de la cuisine augmentent l'impression de spaciosité. Les garde-robes sont spacieuses et les fenêtres situées pour permettre la ventilation transversale. Le sous-sol, très dégagé, pourrait être aménagé en salle de jeu ou en atelier.

L'aire de parquet est de 1,049 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 42 pieds dix pouces sur 24 pieds six pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 141, sont en vente, à un prix minimal, à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement. La même maison à pans de bois fait l'objet du modèle 142.

L'indice des prix monte à 126.9

La hausse des prix des aliments est en grande partie responsable de la hausse d'un demi-point dans l'indice des prix aux consommateurs - soit quatre dixièmes de un pour cent. De 126.4 qu'il marquait en juillet, l'indice est monté en août à 126.9, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique.

L'indice, qui est une mesure de la hausse du coût de la vie, est basé sur les prix en 1961, lesquels équivalent à 100. En août de l'année dernière, cet indice marquait 120.7, et il a enregistré, au cours de la présente année, une hausse de 6.2 points, ou 5.1 pour cent.

Tous les autres secteurs de l'indice global, à l'exception du transport et des soins médicaux ont subi une hausse entre juillet et août.

En termes de pourcentage, au cours de l'année depuis août 1968, le logement - y compris le coût de l'habitation elle-même et de son entretien - a enregistré une hausse de 5.5 pour cent.

L'indice global, incluant tous les articles de consommation, s'est élevé chaque mois depuis octobre 1967, alors qu'il était de 116.5.

L'indice des prix aux consommateurs, en juin de cette année, était de 125.9 en mai de cette année et de 120.4 en juin de l'année dernière.

Ces indices démontrent que, en même temps que les prix aux consommateurs sont montés, depuis 1961 jusqu'à juin de cette année, de 25.9 points, les salaires moyens hebdomadaires dans l'industrie ont connu une hausse de 50.5 points. Les prix en juin, étaient de 4.5 pour cent plus élevés que ceux de juin 1968, mais les salaires étaient en moyenne de 7.1 pour cent plus élevés.

TENNIS SOUTERRAIN

Le seul court de tennis souterrain du monde se trouve en Pologne dans la grande "Salle de Varsovie" au fond de la grande et millénaire mine de sel de Wieliczka. A 2475 pieds de fond, au milieu d'innombrables salles, il y a aussi un palais des conférences, un théâtre et deux cinémas.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

La traversée n'est pas longue, il est vrai, mais enfin le trop de précautions ne peut nuire. Si l'on était surpris par un calme, que deviendrait-on sans eau?

L'Espérance partit donc un vendredi, bien gréée et bien équipée de tout. Ledoux aurait voulu peut-être des mâts un peu plus solides; cependant, tant qu'il commanda le bâtiment, il n'eut point à s'en plaindre. Sa traversée fut heureuse et rapide jusqu'à la côte d'Afrique. Il mouilla dans la rivière de Joale (je crois) dans un moment où les croiseurs anglais ne surveillaient point cette partie de la côte. Des courtiers du pays vinrent aussitôt à bord. Le moment était on ne peut plus favorable; Tamango, guerrier fameux et vendeur d'hommes, venait de conduire à la côte une grande quantité d'esclaves; et il s'en défaisait à bon marché, en homme qui se sent la force et les moyens d'approvisionner promptement la place, aussitôt que les objets de son commerce y deviennent rares.

Le capitaine Ledoux se fit descendre sur le rivage, et fit sa visite à Tamango. Il le trouva dans une case de paille qu'on lui avait élevée à la hâte, accompagné de ses deux femmes et de quelques sous-marchands et conducteurs d'esclaves. Tamango s'était paré pour recevoir le capitaine blanc. Il était vêtu d'un vieil habit d'uniforme bleu, ayant encore les galons de caporal; mais sur chaque épaule pendaient deux épaulettes d'or attachées au même bouton, et ballotant, l'une par-devant, l'autre par-derrière. Comme il n'avait pas de chemise, et que l'habit était un peu court pour un homme de sa taille, on remarquait entre les revers blancs de l'habit et son caleçon de toile de Guinée une bande considérable de peau noire qui ressemblait à une large ceinture. Un grand sabre de cavalerie était suspendu à son côté au moyen d'une corde, et il tenait à la main un beau fusil à deux coups, de fabrique anglaise. Ainsi équipé, le guerrier africain croyait surpasser en élégance le petit-maître le plus accompli de Paris ou de Londres.

Le capitaine Ledoux le considéra quelque temps en silence, tandis que Tamango, se regressant à la manière d'un grenadier qui passe à la revue devant un général étranger, jouissait de l'impression qu'il croyait produire sur le Blanc. Ledoux, après l'avoir examiné en connaisseur, se tourna vers son second, et lui dit:

"Voilà un gaillard que je vendrais au moins mille écus, rendu sain et sans avaries à la Martinique."

On s'assit, et un matelot qui savait un peut la langue wolofe servit d'interprète. Les premiers compliments de politesse échangés, un mousse apporta un panier de bouteilles d'eau-de-vie; on but, et le capitaine, pour mettre Tamango en belle humeur, lui fit présent d'une jolie poire à poudre en cuivre, ornée du portrait de Napoléon en relief. Le présent accepté avec la reconnaissance convenable, on sortit de la case, on s'assit à l'ombre en face des bouteilles d'eau-de-vie, et Tamango donna le signal de faire venir les esclaves qu'il avait à vendre.

Ils parurent sur une longue file, le corps coubé par la fatigue et la frayeur, chacun ayant le cou pris dans une fourche longue de plus de six pieds, dont les deux pointes étaient réunies vers la nuque par une barre de bois. Quand il faut se mettre en marche, un des conducteurs prend sur son épaule le manche de la fourche du premier esclave; celui-ci se charge de la fourche de l'homme qui le suit immédiatement; le second porte la fourche du troisième esclave, et ainsi des autres. S'agit-il de faire halte, le chef de file enfonce en terre le bout pointu du manche de sa fourche, et toute la colonne s'arrête. On juge facilement qu'il ne faut pas penser à s'échapper à la course, quand on porte attaché au cou un gros bâton de six pieds de longueur.

(A SUIVRE)

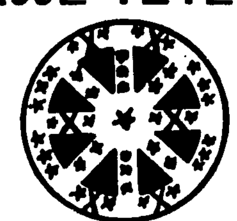
JEU DE SALON
La question - Qu'est-ce qui quelquefois impose le silence, mais le rompt toujours?
La réponse - Un mot.

LES VITAMINES DANS L'EVIER
Jetez-vous les vitamines dans l'évier? Le liquide que vous égouttez des conserves de légumes contient 60 p. 100 à 80 p. 100 de vitamines B, et 20 p. 100 à 60 p. 100 de vitamines C. Si possible, utilisez ce liquide pour les soupes, les sauces, etc.

MOTS CROISES --

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	R	G	A	N	I	G	R	A	M	M	E
2	R	E	I	N	E		R	E	T	O	U	R
3	G	I	T	E		T	I	A	R	E		N
4	A	N	A	L	I	S	E		E	L	L	E
5	N		N		A		V	A		L	A	S
6	I	L		E	T	R	E	N	N	E		T
7	S		L		A	I	M	E	S		A	
8	A	G	E		G	R	E	S		M	I	E
9	T	E		C	A	E	N		T	A	N	T
10	I	N	O		N		T	A	I	R	E	
11	O	R	N	E		A		T	R	I		T
12	N	E	U	R	A	S	T	H	E	N	I	E

CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Mettez de l'ordre dans votre travail et surtout dans votre budget. Une déception sentimentale peut vous affecter. Ne veillez pas trop tard, en soirée.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Votre enthousiasme pour des projets réalisables mais difficiles encourage vos amis. Evitez toute discussion. Demeurez sobre.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Belles perspectives de réussites en affaires. Gardez une bonne entente avec votre famille. Une personne que vous chérissez vous apprécie.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Faites preuve d'initiative et développez vos opérations pour éliminer la compétition. Un changement agréable survient du côté sentimental. Vous avez besoin de repos.

LION du 23 juillet au 23 août
Soyez prudent dans vos projets, même avec vos associés. Rendez à une personne très chère la confiance qu'elle vous accorde. Il ne faut jamais boire pour le plaisir.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Rappelez-vous que certaines connaissances ne tiennent jamais leurs promesses. Plan sentimental, une rencontre favorable. Evitez les excès du boire et du manger.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Pour réussir, il ne faut pas négliger les plus petits détails. Gardez avec le personnel une attitude polie et correcte. Ne soyez pas susceptible. Reposez-vous.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Votre enthousiasme emballe vos confrères mais il faut travailler jusqu'à la réussite. Usez de jugement vis à vis des amis. L'exercice normal est utile, tout abus détériore.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Faites preuve de stabilité en affaires. Il faut se méfier des projets matrimoniaux avec des personnes que vous connaissez à peine. Surveillez votre pression et relaxez-vous.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
N'hésitez pas à demander l'aide, mais n'acceptez que l'opinion compétente. Soignez votre apparence sans devenir orgueilleux. N'essayez pas de maigrir trop rapidement.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



Perdez l'habitude de faire votre travail à moitié, complétez vos projets. Choisissez parmi les invitations. N'abusez pas du sport c'est pire que pas assez d'exercice.

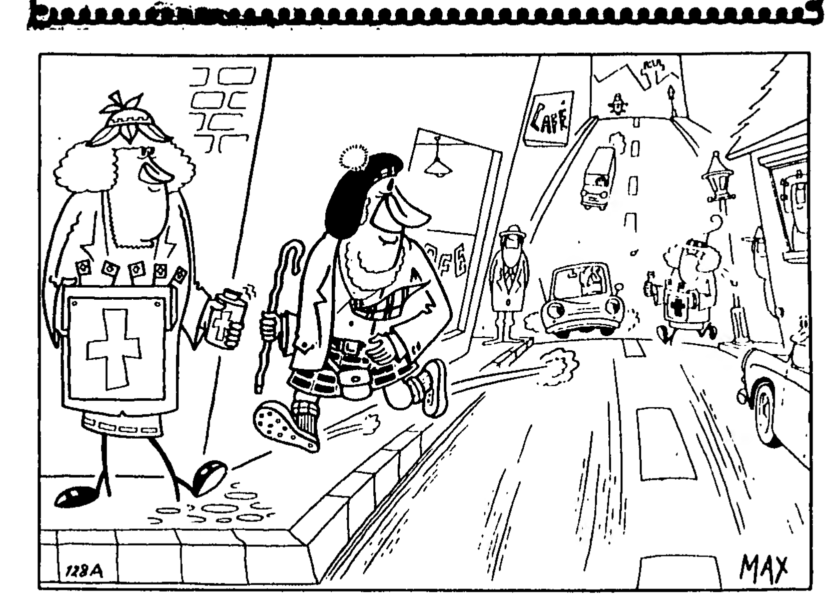
POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Vous réussirez à détourner les éléments qui souhaitent votre insuccès. Dormez plus, et respirez l'air pur.

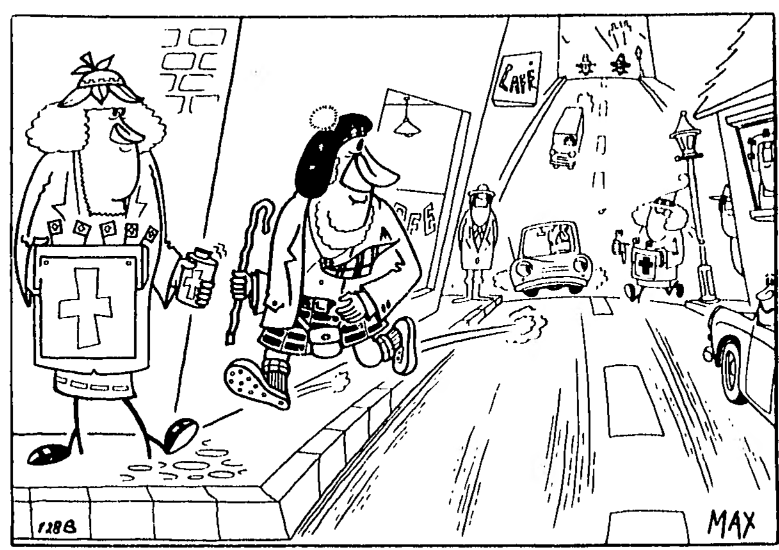
Chatterie

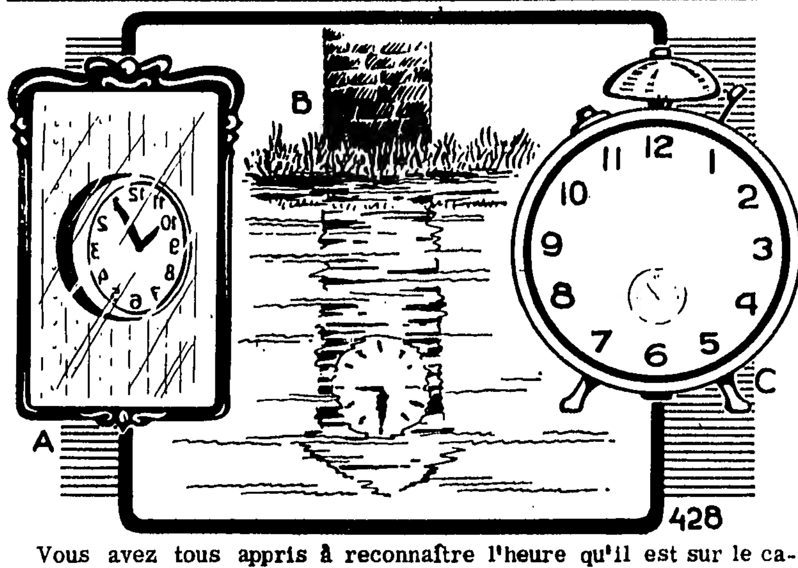
Un chat entre dans une pharmacie.
-Auriez-vous des pastilles pour la gorge?
-Certainement, c'est pour qui?
-Pour matou.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



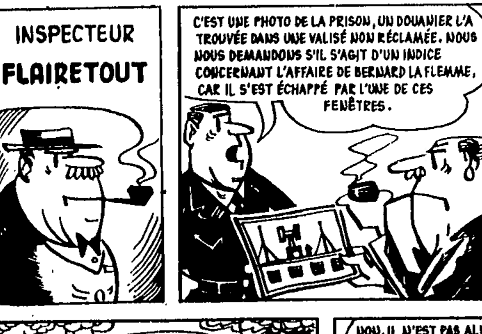




Vous avez tous appris à reconnaître l'heure qu'il est sur le cadran d'une horloge; eh bien voici pour les plus calés d'entre vous quelques petits tours de force; quelle heure est-il sur le cadran: A) que vous voyez réfléchi dans une glace? Sur le cadran B dont vous voyez l'image réfléchie dans l'eau? Quant au cadran C, il s'agit de le diviser en trois parties à l'aide de deux traits droits, mais de façon à ce que le total des chiffres contenus dans chaque partie soit égal à celui des autres.

SOLUTION A LA PAGE 11

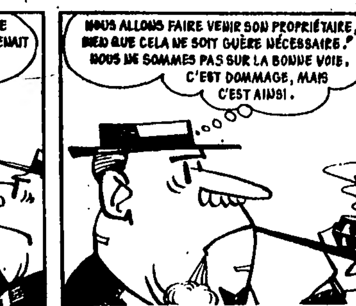
INSPECTEUR FLAIRETOUT











COMMENT FLAIRETOUT SAIT-IL QUE CETTE VOIE NE MÈNE A RIEN ?

Solution: page 11



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

PEINTURE INTERIEURE,
BUREAU DE POSTE,
THORSBY, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au Bureau de District Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 3 octobre 1969, pour de la "PEINTURE INTERIEURE, BUREAU DE POSTE, THORSBY, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste de Thorsby, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#38



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

PEINTURE INTERIEURE,
BUREAU DE POSTE,
SANGUDO, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au Bureau de District Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 3 octobre 1969, pour de la "PEINTURE INTERIEURE, BUREAU DE POSTE, SANGUDO, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste de Sangudo, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#39



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

PEINTURE INTERIEURE,
BUREAU DE POSTE,
WARBURG, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au Bureau de District Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 3 octobre 1969, pour de la "PEINTURE INTERIEURE, BUREAU DE POSTE, WARBURG, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste de Warburg, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#40

Discrimination en Saskatchewan...

(suite de la page 1)

de Montréal, dit-il, sauf qu'ici c'est une majorité et non une minorité qui se voit nier ses droits."

En vertu de la législation de la Saskatchewan, les commissions scolaires peuvent obtenir de la province l'autorisation de dispenser l'enseignement en langue française pour 75 p.c. des heures quotidiennes de classes, en première année.

Le pourcentage diminue graduellement pour devenir nul en 12e années, où l'enseignement est uniquement en langue anglaise. Mais l'initiative doit venir des commissions scolaires elles-mêmes.

Cependant, dans le cas de Willow Bunch, les tenants de l'enseignement en langue française doivent d'abord convaincre la Borderland School Unit, qui doit défrayer la plus grande partie des dépenses supplémentaires que cela entraîne, et assurer des locaux de rechange à ceux qui ne veulent pas que leurs enfants apprennent le français.

A Regina, un fonctionnaire du ministère de l'éducation a dit qu'à sa connaissance, les parents de Willow Bunch n'ont pas sollicité l'arbitrage de la province.

VIENT DE PARAITRE

"LE CIEL DE QUEBEC"

par Jacques FERRON

Jacques Ferron a publié des contes, des pièces de théâtre et des romans. Il est aussi connu pour les lettres qu'il écrit et qui ne sont pas toujours publiées dans "Le Devoir", ce qui le rassure: "Acceptées, elles m'auraient fait une réputation de fou qui m'aurait empêché d'accéder à l'Académie Barbeau, cet hospice des gens de lettres, et à la collection Nénuphar, leur paradis."

Avec "LE CIEL DU QUEBEC", commente Jacques Ferron: "se termine l'époque des galettes et commence celle des briques". "LE CIEL DU QUEBEC" est une chronique de plus de 400 pages sur le Québec des années 1937-1939. Des personnages fictifs ou historiques comme Mgr Camille, Paul-Emile Borduas, Saint-Denys Garneau, Jean Lemoyne, Arnest Lapointe, Cotnoir, Eurydice, La Capitainesse, etc... vivent dans une trame romanesque qui est bien celle de Jacques Ferron puisque, tout au long du roman, on reconnaît les obsessions fondamentales de l'auteur, la nuit, par exemple.

Avec "LE CIEL DE QUEBEC" **Jacques Ferron donne à son oeuvre de nouvelles dimensions. Pour la première fois dans l'histoire de notre littérature, un écrivain crée sa mythologie.**

DISTRIBUTEUR: L'Agence de Distribution Populaire - 1130 est, Rue de la Gauchetière, Montréal.



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

PEINTURE INTERIEURE,
BUREAU DE POSTE,
BRETON, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au Bureau de District Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 3 octobre 1969, pour de la "PEINTURE INTERIEURE, BUREAU DE POSTE, BRETON, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste de Breton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#42



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

PEINTURE INTERIEURE,
BUREAU DE POSTE,
EVANSBURG, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu, seront reçues au Bureau de District Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 3 octobre 1969, pour de la "PEINTURE INTERIEURE, BUREAU DE POSTE, EVANSBURG, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés au Bureau de Poste de Evansburg, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#41

Vivre selon ses moyens...

-imposent de plus gros loyers pour leurs propriétés,
-désirent un meilleur rendement sur les placements,
-et se gardent bien de faire des épargnes.

L'inflation a atteint un point critique: il est donc temps de marquer un temps d'arrêt. Nous sommes rendus au point où il faut un ralentissement dans les dépenses. C'est ainsi que Monsieur Tout le Monde peut contribuer à enrayer l'inflation en dépensant moins, en retardant les achats surtout les achats de luxe; en un mot "se serrer la ceinture".

Parmi les remèdes à l'inflation, on peut encore mentionner:
-la restriction du crédit à la consommation,
-la planification des investissements,
-la discipline à l'égard des frais d'équipement, des salaires et des prix,
-la recherche d'un profit raisonnable,
-des politiques fiscales et monétaires à l'égard des secteurs qui contribuent à accroître l'inflation,
-une politique salariale des gouvernements, etc.

Enfin, le mot-clé dans la lutte à l'inflation, c'est l'épargne. On nous permettra de signaler ici que les institutions coopératives, en particulier les caisses d'épargne et de crédit, se présentent comme des instruments de premier ordre pour nous aider à mater l'inflation.

Le Premier ministre Trudeau a fait prendre conscience aux Canadiens de la psychose de l'inflation qui les gagnait. Il n'y a pas de remède magique à l'inflation sinon la ferme détermination de tous les Canadiens à agir pour lui tordre le cou. Demain nous dira si nous sommes, collectivement, capables de cette discipline.

Jean-Paul LEGARE, Ensemble, 1-9-69.

Enquête en cours...

(suite de la page 5)

sujet des positions substantielles du cardinal Suenens;

* fournir un appui de la base à la délégation canadienne au Synode.

"Cela revient au fait", explique l'abbé McManus, "que nous voulons exercer notre part de coresponsabilité dans l'Eglise. C'est ce que nous a recommandé Vatican II. Et dès avant, Pie XII insistait pour qu'un fort courant d'opinion publique se développe au sein de l'Eglise."

La "Western Conference of Priests" convoquait une première rencontre de prêtres il y a 18 mois. L'association fut organisée formellement lors d'une assemblée tenue à Banff, Alberta, en janvier 1969, sur le thème "Le prêtre dans les années 70". Le nombre de ses membres inscrits se chiffre présentement à 350, sur un nombre total de 1,800 prêtres en fonction dans l'Ouest canadien.

Les autres membres du comité exécutif sont les suivants: les abbés Bernard de Margerie, de Saskatoon, Albert Fréchette, de St-Boniface, et Richard Zuback pour les trois éparchies ukrainiennes de l'Ouest, tous vice-présidents; le P. Donald McDonald, o.f.m., d'Edmonton, secrétaire, et le P. Jack Hennessy, o.m.i., trésorier.

La prochaine rencontre de l'Association aura lieu à Winnipeg en janvier 1970, autour du thème "Le prêtre, homme de l'espérance".

L'été dernier, après la publication de l'encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances, l'association des prêtres avait mené une enquête à ce sujet. A la suite, une déclaration signée par 351 prêtres fut remise à la Conférence Catholique Canadienne. On y demandait aux évêques canadiens une déclaration comportant "une explication non-équivoque des conditions nécessaires au non-assentiment ("dissent") légitime et prudent, tant interne que pratique."

Cette déclaration de l'Association de prêtres de l'Ouest fut l'une de plusieurs reçues par la hiérarchie canadienne. Cette dernière publia par après une déclaration pastorale qui se ralliait à l'enseignement de l'encyclique, tout en reconnaissant le droit à l'exercice libre d'une conscience pleinement informée.